

Analyses de Contexte Communes (ACC)Sud : Madagascar Septembre 2015

Le présent travail est le fruit d'une collaboration entre différents ACNG belges et malgaches pour laquelle une approbation du Ministre de la coopération Ministre au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste est demandée.

TABLE DES MATIÈRES

A.	Introduction.....	6
1.	Description de la manière dont l'analyse contextuelle commune a été élaborée et du processus de participation des ACNG, de leurs partenaires locaux et éventuellement de tout autre acteur présent localement.	11
1.1.	Mode de création de l'ACC	11
	en vert/italique : activités du groupe ACC-Madagascar	11
1.2.	Domaines d'intervention prioritaires.....	12
1.3.	Le processus de participation des partenaires locaux	13
1.4.	Séminaire local : liste des participants	13
B.	Projets et programmes – période précédente.....	16
2.	Vue d'ensemble des programmes, projets, projets de synergie et projets de partenariat avec la coopération gouvernementale qui ont été menés par les ACNG durant la période précédente de cinq ans.	16
2.1.	Tableau récapitulatif des programmes et projets des ACNG participants	16
2.2.	Projets de synergie.....	20
2.3.	Partenariats avec la coopération gouvernementale	21
2.4.	Liens avec les pays voisins et les ACC des pays voisins	21
C.	Situation actuelle, société civile et autorités	22
3.	Analyse de la situation politique, économique, sociale et environnementale du pays ou de la région.	22
3.1.	Aperçu des indicateurs importants- manque des données	22
3.2.	Analyse de la situation politique	23
3.3.	Analyse de la situation socio-économique de Madagascar	23
3.4.	Analyse de la situation environnementale.....	24
3.5.	Analyse par domaine d'intervention	24
4.	Description de la société civile locale, des autorités décentralisées et des institutions publiques et de leurs principaux partenaires financiers.	35
4.1.	Description de la société civile locale des principaux partenaires financiers.....	35
4.2.	Description des autorités décentralisées et de leurs principaux partenaires financiers	36
4.3.	Description des institutions publiques et de leurs principaux partenaires financiers	38
5.	Analyse de la situation de la société civile locale, des autorités décentralisées et des institutions publiques et des pistes envisagées pour favoriser les conditions de leur renforcement.	40
5.1.	Analyse de la situation de la société civile locale et des pistes envisagées pour favoriser les conditions de son renforcement	40
5.2.	L'administration publique (autorités décentralisées et institutions publiques).....	42
5.3.	Analyse par domaine des pistes envisagées pour favoriser le renforcement.....	43
D.	Acteurs et partenaires	51
6.	Identification des acteurs pertinents en matière de développement.	51

6.1.	Acteurs pertinents en matière d'agriculture	51
6.2.	Acteurs pertinents en matière de santé, d'eau potable et d'assainissement	52
6.3.	Acteurs pertinents en matière d'enseignement et de recherche scientifique	54
6.4.	Acteurs pertinents en matière d'économie sociale et de pauvreté (promotion des AGR) 56	
7.	Identification des types de partenaires possibles des ACNG	57
E.	Futurs domaines d'intervention	60
8.	Identification des futurs domaines d'intervention de chaque ACNG, compte tenu des acteurs pertinents	60
8.1.	Futurs domaines d'intervention et acteurs pertinents dans les différents domaines	60
8.2.	Modèle de changement pour les ACNG	61
9.	Analyse des risques et opportunités par domaine d'intervention	63
F.	Possibilités de synergie et de complémentarité.....	66
10.	Analyse des possibilités de synergie et de complémentarité entre ACNG, avec la coopération gouvernementale belge et d'autres organisations et leur plus-value.	66
10.1.	Introduction : possibilité de synergie et de complémentarité	66
G.	Conclusion.....	70
H.	Bibliographie.....	71

SIGLES ET ACRONYMES

AEPAH	Adduction d'Eau Potable, Assainissement et Hygiène
ANDEA	Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
ARES	Académie de recherche et d'enseignement supérieur
ASP	Accompagnement social personnalisé
BdE	Bureau d'Emploi National
BTD	Bureau Technique de Développement
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CHD	Centre Hospitalier de District
CISCO	Circonscription scolaire
CSB	Centres de santé de base
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DCTP	Développement de Compétences Techniques et Professionnelles
DREETFP	Les Directions Régionales de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
DREN	Directeurs régionaux de l'Education Nationale
DRS	Direction Régionale de la Santé
E&F	Entraide et Fraternité
EAH	Eau, assainissement et hygiène
ECAR	Groupe religieux
EES	Etablissements d'enseignement supérieur
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
FAFED	ONG malgache
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIKRIFAMA	ONG malgache: adduction d'eau potable
FMA	Filles de Marie Auxiliatrices
FMI	Fonds monétaire international
FOFIFA	Centre national de recherche appliquée au développement rural
GES	Groupement d'épargne solidaire
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GIRELPA	Gestion Intégrée de Ressources en Eau au niveau Local dans la Plaine de l'Andromba
HI	Handicap international
ICCO	Organisation Inter-Eglises de Coopération au Développement
IDH	Indice de développement humain
IEC	Information, éducation communication
IMF	Institution de micro-finance
IMRA	Institut Malgache de Recherches Appliquées
LC	Louvain coopération
MAE	Ministère des affaires étrangères (MAE)
MEETFP	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MER et PER	projets MER et PER
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementales

OPB	Organisation paysanne de base
OPCI	Organisme Privé de Coopération Intercommunale
OPF	Organisations paysannes faitières
OSC	Organisation de la société civile
PASC-Men	Projet d'Appui à la Société Civile de la région de Menabe
PFDCTP	Plateforme pour le développement de compétences techniques et professionnelles
PFPH/MAD	Plateforme des Fédérations des Personnes Handicapées de Madagascar
PFS	Pôles de formations spécialisées ou projets de formation pour le Sud
PFSCE	Plateforme de la société civile pour l'enfance
PIC	Projets interuniversitaires ciblés
PII	Projets d'initiative innovante
PND	Plan national de développement
PNEFL	Ministère de la Santé et notamment le Programme National d'Élimination de la filariose lymphatique
PNEFP	Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTD	Programme Pays pour le Travail Décent
PTF	Partenaires techniques et financiers
RMSD	Renforcement des Moyens de Subsistance Durables
SADC	South African Development Community
SAF/FJKM	ONG malgache (eau, santé, sécurité alimentaire, environnement)
SARAGNA	ONG malgache
SC	Société civile
SDSP	Service de District de la santé publique
SEDIF	Syndicat des eaux d'Ile-de-France
SSD	Système de santé de district
STD	Services Techniques Déconcentrés
SWOT	Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)./ Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
UA	Université d'Antananarivo
ULB	Université libre de Bruxelles
VMW	Société de distribution d'eau flamande
WSSCC	Water Supply and Sanitation Collaborative Council

DISCLAIMER/NEUTRALITÉ

L'ACC vise à relater les résultats des échanges entre les organisations participantes sur leur propre vision et leur propre analyse d'un point de vue technique et opérationnel.

Les positions qui seraient prises sur la base des informations contenues dans cette analyse de contexte ne lient que les organisations qui ont explicitement pris ces positions, et elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme une position de l'ensemble des organisations ayant été impliquées dans le processus.

En outre, aucune information mentionnée ne peut être considérée comme une prise de position politique ou idéologique de la part des organisations partenaires.

A. INTRODUCTION

L'analyse contextuelle commune de Madagascar présentée dans ce document s'appuie sur la loi relative à la coopération belge au développement (19/03/2013, modifiée par la loi du 09/01/2014) articles 2- 6°/7 et l'Arrêté royal du 24 avril 2014, art. 14 § 1 & 2. Cet outil a pour but de réaliser une analyse qualitative dans laquelle le contexte malgache fait l'objet d'une analyse commune suivant le modèle défini par l'A.R. Il s'agit donc d'une présentation du contexte et des opportunités de synergie et de complémentarité qui en découlent, et non d'une liste de programmes et de projets concrets ou d'autres objectifs spécifiques qu'ils soient terminés ou en cours. Cette analyse de contexte ne peut en aucun cas être utilisée comme source d'information pour attribuer certaines positions à une organisation partenaire spécifique mentionnée dans le présent document.

Avant toute chose, cette analyse de contexte constitue une opportunité d'identifier des points de collaboration, de synergies et de complémentarités. S'il est approuvé, cet ACC de Madagascar formera un document de référence important pour :

- les programmes qui seront introduits auprès de la DGD et qui doivent indiquer, pour chaque objectif spécifique, de quelle façon le programme tient compte d'au moins une ACC ;
- un rapport sur l'état d'avancement des opportunités de complémentarité et de synergie contenues dans l'ACC, dont la remise est prévue en 2019 ;
- l'octroi d'un financement par la DGD dans le cadre d'initiatives en matière de synergie.

Cette ACC a été établie sur base des analyses contextuelles individuelles des différents ACNG belges, des analyses des partenaires locaux et des résultats d'un séminaire qui a été organisé localement en mai 2015

Les 11 membres de l'ACC Madagascar sont les suivants : organisations et coordinateurs (notamment le lead) :

	Membres	Adresse	Contact Nord/Sud	Mail
1	ARES	180 Rue Royale, 1000 Bruxelles	Mondher El Jaziri	jaziri@ulb.ac.be
2	PROTOS	Flamingostraat 36, 9000 Gent	Dirk Glas-Belgique	dirk.glas@protosh2o.org
3	Entraide et Fraternité	Rue du Gouvernement Provisoire 32, 1000 Bruxelles	Redempta Mukantagara	redempta.mukantagara@entraide.be
4	VIA Don Bosco	Leopold II-laan 195, 1080 Brussel	Bram Reekmans	bram.reekmans@viadonbosco.org
5	Handicap International	Rue de Spa 67, 1000 Bruxelles	Xavier Duvauchelle	dp@handicap-international-mada.org
6	Louvain Coopération au Développement	Avenue du Grand Cortil, 15A, 1348 Louvain-la-Neuve	Sophie Wyseur	swyseur@louvaincooperation.org
7	RODE KRUIS Vlaanderen Internationaal	Motstraat 40, 2800 Mechelen	Emma Achten	Emma.Achten@rodekruis.be
8	Miel Maye Honing	Rue Sainte-Walburge 207, 4000 Liège	Elsa Demoulin	elsa.demoulin@maya.be
9	Médecins du Monde Belgique – Dokters van de Wereld België Médecins	Rue du Botanique 75, 1210 Bruxelles	Candice Socquet	Candice.socquet@medecinsdumonde.be
10	Iles de Paix	Rue du Marché 37, 4500 Huy	Olivier Genard	olivier.genard@ilesdepaix.org
11	ULB-Coopération	Rue des Pierres 29 / bte 10, B-1000 Bruxelles	Anne Depret	anne.depret@ulb-cooperation.org

Les institutions suivantes se sont retirées de l'ACC Madagascar : INSTITUUT voor TROPISCHE GENEESKUNDE, GRESEA, Institut des Affaires Publics et VLIR-UOS

Présentation des ACNG membres actuellement actifs à Madagascar

ARES :

- Recherche
- Formation
- Service à la société
- Renforcer l'influence des universités locales comme facteur de développement de leur pays

Entraide et Fraternité :

- Travaille dans la région de Vakinankaratra sur 06 District notamment Antanifotsy & région d'Analanjirifo
- Travaille dans l'agriculture écologique
- Appui à la production
- Plaidoyer pour la coalition paysanne

Handicap International à Madagascar :

Le mandat de Handicap International à Madagascar vise la prévention du handicap et la promotion d'un environnement social, éducatif, économique plus inclusif. Il s'agit de permettre à des personnes en situation de handicap de participer à la vie politique, afin d'améliorer leur prise en considération dans les politiques de développement ainsi que le renforcement des capacités des travailleurs médicaux et des services institutionnels.

Louvain Coopération à Madagascar :

- Travaille dans la Région de Menabe
- Dans la sécurité alimentaire & économique
- Travaille avec les services décentralisés de la santé : DRS – SSD – CSB
- Travaille avec les OSC

Protos à Madagascar

- Travaille en zone rurale : région de Vakinankaratra (district de Antanifotsy : Ampitatafika, Ambatomiady, Ambohimandroso) ; en zone urbaine Toamasina (région de Atsinanana)
- Travaille dans l'eau, hygiène et assainissement (chaîne complète de l'assainissement)
- Appui à la maîtrise d'ouvrage au niveau Local et Communal
- Appui à la durabilité des services par la professionnalisation
- Recherche action sectorielle
- Plaidoyer et partage des connaissances par les réseaux

VIA Don Bosco :

- Travaille à Antananarivo, Ivato, Manazary, Mahajanga, Fianarantsoa et Tuléar.
- Travaille dans :
 - Formation technique et professionnelle
 - Scolarisation des jeunes défavorisés
 - Insertion socio-professionnelle des jeunes défavorisés
 - Plaidoyer pour la formation technique et professionnelle (exonération taxe, harmonisation curricula ...)
- Travaille avec des Centres de Formation Professionnelle (CFP), 2 Bureaux de Planification de Développement (BPD), et 1 Bureau d'Emploi (Tranoben'ny Asa Don Bosco)

Visions et Missions des ACNG

	Vision	Mission
ARES (Lead)	Les établissements d'enseignement supérieur (EES) sont des acteurs majeurs du développement en produisant les savoirs et les savoir-faire nécessaires à l'encadrement des progrès techniques, politiques et socio-économiques. Les EES contribuent ainsi à la réduction des inégalités notamment entre les femmes et les hommes et à la lutte contre la pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre l'expertise académique des établissements d'enseignement supérieur belges au service du développement des universités malgaches. Faire en sorte d'accroître l'influence des universités malgaches dans la société civile - Mobiliser les ressources nécessaires à l'exercice de la mission - S'engager comme partenaire efficace de la Coopération belge au Développement
E&F	Notre vision est celle d'un monde où les populations du Nord et du Sud de la terre, particulièrement les plus pauvres et marginalisées, vivent dans une société juste et égalitaire, et jouissent entièrement de leurs droits au sein d'une communauté internationale solidaire.	<p>Entraide et Fraternité réalise trois missions pour que la terre tourne plus juste !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financer des programmes d'action et des projets de développement dans une vingtaine de pays pauvres de la planète (en Afrique, en Amérique latine et en Asie). Ces actions et projets sont définis en partenariat avec des associations locales. Priorité est donnée aux projets porteurs de changement ; aux initiatives qui s'attaquent aux causes réelles du mal-développement, qui encouragent la participation des bénéficiaires. - Sensibiliser et éduquer le public belge francophone et germanophone à la solidarité internationale. A travers nos campagnes de sensibilisation, d'information et de mobilisation nous souhaitons faciliter l'expression de la solidarité internationale - Interpeller les décideurs politiques et économiques. Nous menons un travail de plaidoyer avec d'autres organisations et réseaux pour renforcer un courant d'élaboration d'alternatives et de contestation des structures injustes
HI		« Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. »
Iles de Paix	Iles de Paix aspire à un monde permettant à chacun de vivre dans la dignité et de développer ses potentialités ; un monde solidaire qui promeut l'accès de tous et toutes aux droits humains dans un environnement préservé.	Iles de Paix encourage des comportements responsables, autonomes et solidaires et lutte pour la réduction des inégalités. Dans ses pays d'intervention, Iles de Paix facilite un développement local, reproductible et durable conduit par des populations défavorisées avec leurs représentant(e)s et les autorités locales. Cette mission se concrétise au travers de programmes d'appui au développement qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie et de la résilience des populations de régions défavorisées. Les domaines d'intervention considérés sont : la dynamisation de l'économie familiale (sécurité alimentaire, amélioration des revenus), l'amélioration du cadre de vie (accès aux services de base, protection de l'environnement), la consolidation de la gestion du développement local.
LC	La vision de notre organisation consiste à appuyer le processus de transformation sociale par lequel, dans une population donnée, de plus en	La situation des régions défavorisées dans le monde concerne fortement l'Université, fondamentalement chargée de la réflexion sur l'amélioration du bien-être de tous les humains, où qu'ils soient, à travers la compréhension et l'explication des réalités du développement, l'élargissement des connaissances et leur diffusion, ainsi que la formation

	plus de personnes deviennent elles-mêmes capables de définir leur devenir individuel et social, de participer librement à sa réalisation et d'en contrôler les modes de mise en œuvre.	et l'éducation. Louvain Coopération doit continuer à agir sur ces thèmes et les secteurs déjà proposés, mais en s'adaptant jour après jour aux nouvelles situations des pays dans lesquels elle s'implique. Plus précisément, Louvain Coopération : <ul style="list-style-type: none"> - implique l'Université dans ses stratégies d'actions de développement au Sud - promeut l'échange du savoir réciproque avec les partenaires Sud - Renforce l'approche pluridisciplinaire et multiculturelle en formation, éducation et échange de connaissances - Tente d'être à la base de l'innovation dans le sud, via l'apport de connaissances académiques
Médecins du Monde		Médecins du Monde soigne les populations les plus vulnérables, les victimes de conflits armés, de catastrophes naturelles, ceux et celles que le monde oublie peu à peu. Pour ce faire, l'association travaille aussi bien à l'international qu'en Belgique à travers des actions d'urgence mais aussi des programmes à long terme
Miel Maya Honing	La vision de MMH asbl est celle d'un monde gouverné par les principes et valeurs du commerce équitable, du développement durable, de l'économie sociale et de la Déclaration des droits de l'homme, en particulier l'article 23 de celle-ci : « Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine ».	Sa mission consiste, de manière générale, à améliorer les conditions de vie de communautés rurales du Sud marginalisées et à établir une relation mutuelle, équitable et respectueuse entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord. Elle vise plus particulièrement les apiculteurs issus de ces communautés rurales qui se sont organisés, ou veulent s'organiser, sous la forme d'une entreprise à finalité sociale. Elle choisit le miel comme produit du commerce équitable
PROTOS	Protos veut promouvoir des relations Nord Sud équitables et mutuellement enrichissantes. Protos veut aider à développer des processus durables et libérateurs qui sont intégrés dans le contexte culturel et social local et qui ont comme finalité une amélioration du bien-être matériel et immatériel des groupes démunis de la population dans le Sud. L'eau y apparaît comme élément essentiel. Vu son expertise dans ce domaine, Protos prône spécialement une gestion équitable, durable et participative de l'eau tant dans le Nord que dans le Sud.	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir des programmes de développement participatifs dans le Sud, qui ont comme but de promouvoir la situation socio-économique de la population locale par une amélioration de l'accès à l'eau, de son partage et/ou de sa valorisation ; - Etre un levier : en renforçant les capacités, les visions et la position d'organisations qui ont les potentialités de capitaliser les connaissances acquises au cours de ces programmes et de les valoriser par la suite ; - Stimuler la coopération entre toutes les parties engagées dans la planification et la mise en œuvre du développement local, y compris les organisations de la société civile et les autorités locales ; - Stimuler le débat sur la gestion équitable, durable et participative de l'eau dans le Nord et dans le Sud, les expériences de Protos et de ses organisations partenaires pouvant alimenter ce débat.
Rode Kruis Vlanderen Internionaal	Inspirer, encourager, faciliter et promouvoir en tout moment toutes les formes d'activités humanitaires des Sociétés Nationales, en visant à prévenir et apaiser les souffrances humaines, ce qui contribue à maintenir et promouvoir le respect de la dignité et la paix dans le monde	Nous sommes une organisation bénévole indépendante. Sous l'égide de la Croix-Rouge de Belgique, nous faisons partie du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Notre mission est triple: défendre les intérêts des personnes vulnérables à l'intérieur et à l'extérieur, d'être proactif dans la gestion des urgences, promouvoir l'autonomie et organiser les collectes du sang, et finalement aider les personnes vulnérables. Dans toutes nos activités, nous comptons beaucoup sur les bénévoles

ULB-Coopération	Les acteurs et actrices de changement construisent une société civile forte, des services publics fonctionnels et un secteur privé responsable en vue du développement durable, de sociétés respectueuses des droits fondamentaux et de relations internationales équitables	Avec les acteurs de changement, ULB-Coopération : <ul style="list-style-type: none"> - Co-crée des espaces permettant le changement - Stimule et alimente la recherche, l'innovation et la créativité - Promeut les échanges de savoirs entre acteurs et actrices de changement Pour cela ULB-Coopération appuie la mise en œuvre de programme d'appui dans les domaines de la santé, de l'aménagement des territoires, de l'appui à l'entrepreneuriat & à la gestion et à de l'éducation citoyenne.
VIA DB	En tant qu'ONG belge et salésienne, nous sommes intimement convaincus de la force d'un développement humain basé sur une approche holistique de la formation et de l'enseignement. La formation est la pierre angulaire du développement durable. Il s'agit selon nous de l'un des instruments les plus précieux pour s'extirper de la pauvreté ainsi que pour développer une société à la fois démocratique, juste et durable. Mais aussi d'une clé importante pour atteindre les objectifs en matière de développement durable. VIA Don Bosco se base sur une vision intégrale, dynamique et relationnelle de l'être humain que chaque personne individuelle voit en outre comme un être unique ouvert aux mystères de l'existence. Don Bosco reste une puissante source d'inspiration à cet effet. VIA Don Bosco veut former les enfants et les jeunes adultes pour leur permettre de devenir des acteurs responsables de leur propre vie et fait appel à cet effet à différents acteurs qui facilitent ce processus et qui accompagnent les jeunes. Notre vision inclut un changement social. Un développement intégral ne concerne pas seulement les individus, mais aussi la société. La formation et l'enseignement permettent aux personnes d'exercer leurs droits civiques, politiques, économiques, sociaux, religieux et culturels qui contribuent au changement de structures sociales. Il s'agit d'un levier important pour réduire la pauvreté et les inégalités ainsi que pour garantir une croissance	En tant qu'ONG belge et salésienne, VIA Don Bosco veut contribuer à la concrétisation du droit à l'enseignement pour les jeunes défavorisés et les communautés marginalisées à la fois dans le Nord et dans le Sud. Dans nos pays partenaires en Afrique, nous soutenons : <ul style="list-style-type: none"> - La formation intégrale des filles et garçons défavorisés au moyen d'un enseignement technique et professionnel. - Le développement des capacités des personnes et le renforcement institutionnel des centres de formation qui se consacrent à la formation de ces jeunes. Une composante essentielle de ces capacités est l'aptitude de nos organisations partenaires à faire valoir le droit précité grâce à un plaidoyer et à une influence politique.

	économique soutenue. De cette façon, VIA Don Bosco adhère à une vision qui se concentre sur le développement de citoyens et citoyennes responsables.	
--	--	--

1. Description de la manière dont l'analyse contextuelle commune a été élaborée et du processus de participation des ACNG, de leurs partenaires locaux et éventuellement de tout autre acteur présent localement.

1.1. Mode de création de l'ACC

en italique : activités du groupe ACC-Madagascar

	Au plus tard(*)	ACNG	Groupe de liaison & CA
1	12/01/2015	Aperçu de la liste des ACC et lead.	Propositions ACC et leads connus. Vade-mecum relu.
2	14/01/2015		SOC : présentation de la liste des ACC et du vade-mecum
3	29/01/2015	Rencontre de tous les ACNG et tous les leads pour informer de façon concrète sur la réalisation des ACC. Présentation plus détaillée de la méthodologie sud et nord.	Relais-coupole identifiés
4	10/02/2015	Présence de l'ACNG dans l'ACC vérifiée	
5	15/02/2015	Budget précisé sur base du format proposé	
6	15/02/2015	ACNG au rôle participatif actif ou informatif identifiés	
7	15/03/2015	Cartographie de tous les acteurs, de leur historique et leurs intentions	
8	15/03/2015	Analyses existantes pertinentes rassemblées, début des analyses contextuelles propres.	
9	15/03/2015	Prise de contact avec des ACC apparentées, p. ex. thématique régionale, pays voisins.	
10	18/03/2015	État d'avancement et liste des choses à faire	
	<i>24/03/2015</i>	<i>Réunion du lead et des membres actifs pour la définition des thématiques prioritaire (voir section...)</i>	
	<i>26/03/2015</i>	<i>Réunion de travail de l'ensemble des leads</i>	
	<i>30/03/2015</i>	<i>Débriefing interne de la réunion des leads</i>	
11	01/04/2015	Répartition des tâches au sein de l'équipe participative. Répartition des tâches, niveau central et local. Accords sur les coûts. Pour les grandes ACC : création d'un groupe de pilotage, de groupes de travail (par thème, public cible ou régions) Décision de faire appel ou pas à un expert externe (du nord ou du sud)	
	<i>07/04/2015</i>	<i>Réunion interne du lead</i>	
12	15/04/2015	Liste des partenaires locaux à impliquer	
13	15/04/2015	Accords formels entre ACNGs et lead, et éventuellement d'autres, p. ex. expert, si nécessaire	
14	15/04/2015	Affectation du budget établie. État d'avancement établi	
	<i>16/04/2015</i>	<i>Réunion interne du lead</i>	
	<i>12/05/2015</i>	<i>Réunion du lead et des membres actifs pour la préparation de l'atelier participatif</i>	
15	<i>26-30 /05/2015</i>	<i>Atelier participatif à l'Université d'Antananarivo (voir point 1.2.)</i>	<i>Aperçu global de la situation</i>
	<i>04/06/2015</i>	<i>Réunion interne du lead</i>	
16	15/06/2015	Sur base de la table des matières du vade-mecum et du debriefing de l'atelier participatif, premier draft du texte de l'ACC État d'avancement établi	
	<i>19/06/2015</i>	<i>Réunion interne du lead</i>	
17	22/06/2015		Aperçu global de la situation

	30/06/2015	Réunion de travail de l'ensemble des leads	
18	16/09/2015	Projet de texte prêt et envoyé aux membres de l'ACC et aux relais-coupoles.	
19	02/10/2015	Commentaire des membres et relais-coupoles	Aperçu global de la situation
20	16/10/2015	Texte définitif prêt et accord de tous les membres du groupe ACC concerné. Dépôt à la DGD par le lead	Aperçu global de la situation
21	30/10/2015	Dépôt par coupole de toutes les ACC qui n'ont pas encore été déposées à la DGD	
22	15/12/2015	Décision du ministre en l'absence d'entretien	
23	15/01/2016	Décision du ministre avec entretien	

1.2. Domaines d'intervention prioritaires

	Intitulé du domaine	Contenu du domaine	ACNG concerné par le contenu du domaine
1	Agriculture, sécurité alimentaire et environnement		
	Sécurité alimentaire et économique	Irrigation - micro-barrages	E&F
		Reboisement	E&F
		Production, stockage, transformation	E&F + LC
		Renforcement des OP	E&F + LC
		Plaidoyer	E&F + LC
2	Santé, eau potable, hygiène et assainissement		
	Santé: Appui à la pyramide sanitaire, hygiène et eau potable	Eau potable	Protos + LC
		Assainissement en milieu urbain et rural	Protos + LC
		Protection des ressources en eau	Protos + LC + ARES
		Santé maternelle et infantile, réadaptation physique et fonctionnelle, prévention des maladies invalidantes et prise en charge médicale, santé mentale/prise en charge des incapacités psychosociales	HI + LC
		Santé sexuelle et reproductive, gestion des risques liés aux catastrophes	MdM BE + ARES
3	Enseignement et recherche scientifique		
		technique et professionnel	VIA Don Bosco
		supérieur et recherche scientifique	ARES
		éducation inclusive (scolarisation filles/garçons) handicapés	HI
4	Economie sociale et pauvreté		
	Promotion des Activités Génératrices de Revenus et des GES (groupement d'épargne solidaire)	Activités génératrices de revenus	LC
		Mutuelles de santé	LC
		Insertion professionnelle et sociale	HI
5	Thématiques transversales		
a	Environnement (risques naturels)		
b	Genre	Enseignement, employabilité, santé sexuelle, reproductive, affective	ARES, VIA DB, HI, MdM B
c	Travail décent		
d	Handicap et développement		

1.3. Le processus de participation des partenaires locaux

Dès les premières lectures des documents de référence, il est apparu que la société malgache peut paraître complexe dans ses composantes et dans leurs interactions. Elle est imprégnée d'histoire, de culture, de crises politiques, de mutations et d'adaptations sociétales, ...

Très vite également, les membres des ACNG actuellement actifs à Madagascar ont été unanimes quant à la motivation de leurs partenaires locaux, à l'énergie dépensée pour atteindre leurs objectifs alors que le pays est en crise depuis de nombreuses années. La faible taille de l'ACC-Madagascar fut une réelle opportunité car elle a permis l'organisation à l'Université d'Antananarivo d'un atelier participatif d'une semaine portant principalement sur la société civile et ses relations avec les services publics et le secteur privé.

Cette mission a été d'une grande richesse puisqu'elle a permis aux personnes réunies en atelier de faire part de leur vision de la société civile, d'échanger sur les avantages et difficultés de travailler dans cette société complexe. S'ils couvrent pratiquement entièrement le territoire malgache, les projets des ACNG sont néanmoins basés dans des régions bien distinctes du pays.

L'atelier participatif a permis à ces acteurs du développement de se rencontrer, de partager leurs expériences à la fois similaires, complémentaires mais également parfois redondantes. Ces échanges en ateliers thématiques soulèvent les manques en matière de formation, de ressources humaines et de moyens.

C'est au travers de ces échanges que la notion de synergie et de complémentarité a pris toute sa signification pour le programme quinquennal à venir. Autant au nord qu'au sud, les ACNG ont pris pleinement conscience de leur potentiel en tant qu'acteur du développement et de la nécessité de renforcer les collaborations pour un meilleur impact de leurs actions.

Organisation d'un séminaire à Antananarivo avec les partenaires locaux

Dates : du 26 au 30 mai 2015

Programme

26 AM : SWOT de la société civile et pistes pour favoriser les conditions de son renforcement

26 PM : Analyse des autorités, des autorités décentralisées et des administrations publiques et pistes pour favoriser leur renforcement

27 AM : restitution et mise en place de groupes de travail par thématique

Chaque groupe complétait les points de l'ACC : du 27 jusqu'au 29

Séance plénière pour expliquer le canevas

30 AM et PM : compilation, débriefing, restitution

1.4. Séminaire local : liste des participants

Liste des participants

NOM ET PRENOMS	FONCTION	ACNG Belge	ACNG Partenaire	CONTACT TEL ET e-mail
ANDRIAMANDRANTO Ralison	EXPERT			032 07 231 63 ralison.andria@gmail.com
ANDRIAMIALISOA Hanitra	Gestionnaire des projets Ens. Gén.	VIA DON BOSCO	DON BOSCO à Madagascar	033 37 451 00 btd@donboscomg.org
ANDRIANANDRASANA Mihoby	coordonnatrice projet AGEAA Protos Madagascar	PROTOS		034 09 186 69 mihoby.andrianandrasana@protos h2o.org
ANDRIANJANAHARY Francioli Navalona	AT CPM	Entre aide et Fraternité	Coalition paysanne de Madagascar	034 20 442 82 francioli.navalona@gmail.com

BEVOHAVY Joel	directeur de l'environnement et urbanisme	PROTOS	Commune Urbaine Tamatave	032 41 149 02 bejoelf@yahoo.fr
BURTIN Anne	coordinatrice opérationnelle	HANDICAP INTERNATIONAL	HANDICAP INTERNATIONAL	032 56 932 82 coordo@handicap-international-mada.org
EL JAZIRI Mondher	Coordonnateur du programme UA ARES	ARES	Université d'Antananarivo	0032 265 095 72 jaziri@ulb.ac.be
FALINIAINA Lucien	Directeur des relations internationales de l'UA	ARES	Université d'Antananarivo	034 11 557 15 drip.univtana@gmail.com
LEMY Jean Florent	conseiller au sein du CA de l'ONG SARAGNA		CA ONG SARAGNA	032 02 815 04 lemy_ljf@yahoo.fr
MANANA Martial	SG PFPH/MAD		SE PFPH/MAD	032 40 632 81 mnmartial@yahoo.fr
MUKANTAGARA Redempta	chargée de projet Afrique EF	Entre aide et Fraternité	Entre aide et Fraternité	032 24 809 80 redempta.mukantagara@entraide.be
PETILLON Lucie	Gestionnaire du programme UA ARES	ARES	Université d'Antananarivo	0032 104 783 55 lucie.petillon@uclouvain.be
RABENDRAINY Sendra	SE PFPH/MAD		SE PFPH/MAD	034 01 169 99 pfphmad@yahoo.fr
RAHARIMALALA Laurence	Chef de service LMD	ARES	Université d'Antananarivo	033 12 388 28 lauraharimalala@gmail.com
RAKOTOARISON Olivier	Directeur office du BACC		Université d'Antananarivo	rakotoarisonolivier@gmail.com
RAKOTONDRABE Diana	Bureau technique de développement des filles de Marie Auxillatrice	VIA DON BOSCO	DON BOSCO à Madagascar	032 02 311 90 btdfmamdg@moov.mg
RANDRIAMBOAHARY Jean Andriamihaja	coordonnateur du programme Entraide et Fraternité	Entraide et Fraternité	Entraide et Fraternité	034 51 713 18 cp.efmada@gmail.com
RANDRIAMIARINA Domoina	Directeur des opérations	PROTOS	Association Miarintsoa	033 71 849 69 amiarintsoa@yahoo.fr
RANDRIANJA Roger	Coordonnateur du Projet ARES - CCD	ARES	Université d'Antananarivo	034 11 557 03 rgr.rand@gmail.com
RASOLONDRAIBE Jeannot	Gestionnaire des projet EFTP	VIA DON BOSCO	DON BOSCO à Madagascar	032 04 098 93 projetsbtd@donboscomg.org
RAVALISOA Agnès	Gestionnaire du projet ARES - CCD	ARES	Université d'Antananarivo	034 11 557 02 ravalisoa@yahoo.fr
RAVALITERA Farasoa	Professeur	ARES	Université d'Antananarivo	034 68 286 84 farasoaravalitera@yahoo.fr
RAVAOMANARIVO Lala	Directeur de la recherche	ARES	Université d'Antananarivo	034 11 557 16 lravaomanarivo@gmail.com
RAZAFINDRATANDRA Miora	coordinatrice	VIA DON BOSCO	Plateforme DCTP	033 05 545 64 plateformedctp.madagascar@gmail.com
RAZANAKOTO Dera Hervé	Responsable tranoben'i Asa Don Bosco	VIA DON BOSCO	DON BOSCO à Madagascar	033 28 580 29 emploi@donboscomg.org

RAZANARISON Marie Josée	chef de projet Developpement local inclusif handicap international	HANDICAP INTERNATION AL	HANDICAP INTERNATIONAL	034 20 404 39 cdp- developpementlocal@handicap- international-mada.org
RIVONIRINA Tanjona	CT InsertionPro/ASP	HANDICAP INTERNATION AL	HANDICAP INTERNATIONAL	034 47 447 00 ctn-insertionpro@handicap- international-mada.org
ROBSON Herilala	coordinateur projet santé	HANDICAP INTERNATION AL	HANDICAP INTERNATIONAL	032 07 500 00 coordo-sante@handicap- international-mada.org
ROSSI Francesca	Représentante Protos Madagascar	PROTOS		034 08 645 25 francesca.rossi@protosh2o.org
SERUKABUZA Dieudonné	Directeur National Louvain Coopération	Louvain coopération au développemen t		032 51 831 79 dserukabuza@louvaincooperation. org
VAN INTHOUDT Hilde	Consul	AMBASSADE de Belgique à NAIROBI		hilde.vaninhoudt@diplobel.fed.be
Rachid KARROUM	Programme Dinika – Appui à la Société Civile Malagasy	Union Européenne		karroum.r@gmail.com

Personnes rencontrées

Sophie VANHAEVERBEKE,	chargée de coopération	Union Européenne		delegation- madagascar@eeas.europa.eu
Coralie GEVERS	Responsable des opérations de la Banque mondiale à Madagascar	Banque mondiale		

B. PROJETS ET PROGRAMMES – PÉRIODE PRÉCÉDENTE

2. Vue d'ensemble des programmes, projets, projets de synergie et projets de partenariat avec la coopération gouvernementale qui ont été menés par les ACNG durant la période précédente de cinq ans.

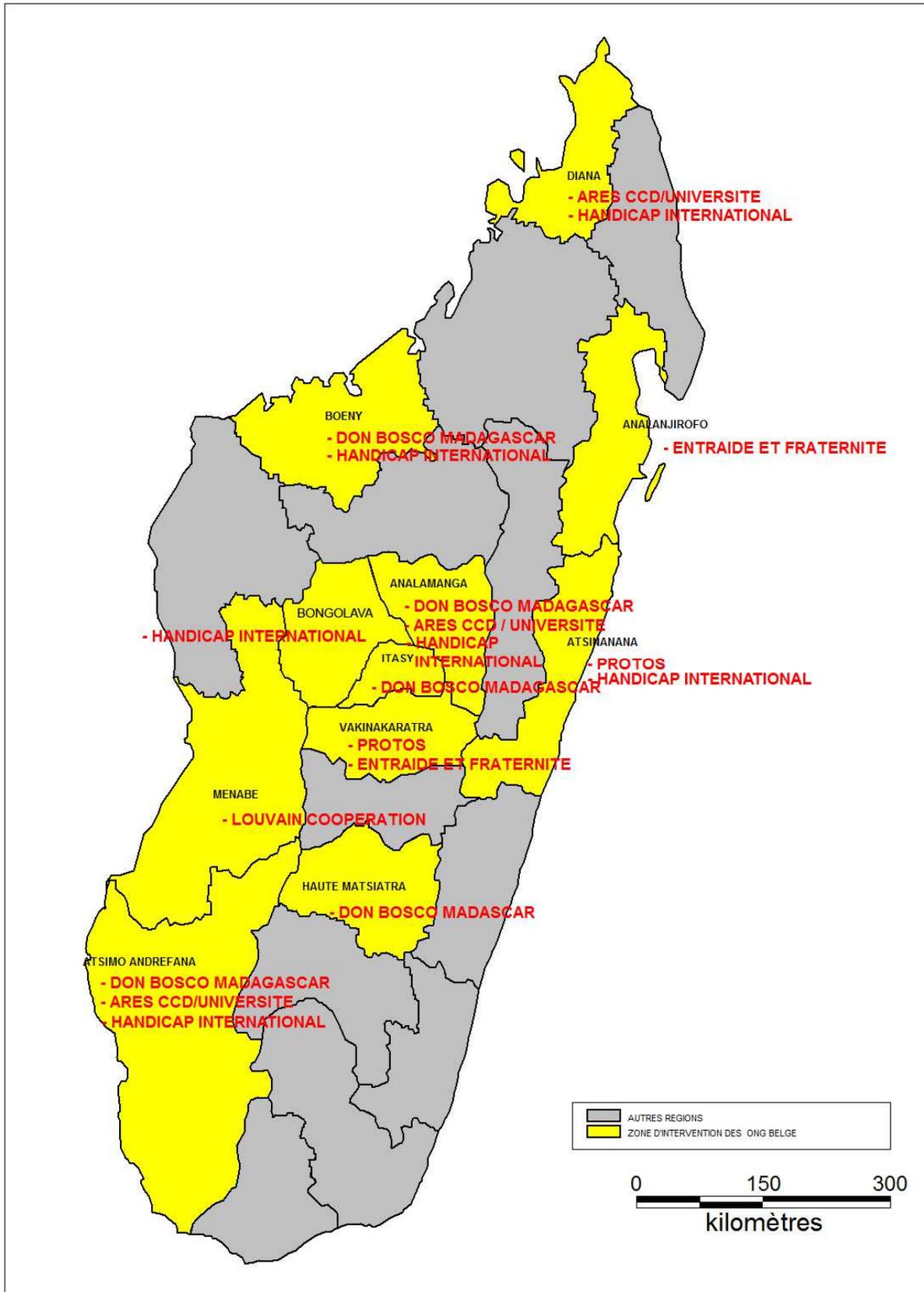
2.1. Tableau récapitulatif des programmes et projets des ACNG participants

Institution	Type	Programme	Période	Partenaires	Lieu	Baillleur de fonds	Budget
ARES	Programme	Appui institutionnel à l'Université d'Antananarivo	2013-2021	Université d'Antananarivo	Antananarivo	DGD	Env 350.000€/an
ARES	Projet	Echinoculture tropicale: une éclosérie pilote à Madagascar	1999-2003	Université de Tuléar	Tuléar	DGD	€ 371.705,00
ARES	Projet	Biodiversité et Biotechnologie à Madagascar	2001-2006	Institut Malgache de Recherches Appliquées (IMRA)	Antananarivo	DGD	€ 361.792
ARES	Projet	Standardisation, validation et valorisation de compositions d'origine végétale et de plantes utilisées en médecine traditionnelle pour améliorer les traitements disponibles à Madagascar	2002-2006	Institut Malgache de Recherches Appliquées (IMRA)	Région d'Antananarivo	DGD	€ 295.009
ARES	Projet	Holothuriculture tropicale : établissement d'une ferme de grossissement d'holothuries comestibles à Madagascar	2004-2008	Université de Tuléar	Tuléar	DGD	€ 350.626
ARES	Projet	PIC - Gestion et valorisation durable du ver à soie endémique <i>Borocera cajanus</i> en milieu forestier dans la région d'Antananarivo	2008-2013	Université d'Antananarivo	Région d'Antananarivo	DGD	€ 409.329
ARES	Projet	PFS - Stage en biodiversité et écologie des récifs coralliens. Formation spécialisée en écotourisme et biomanagement	2009-2015	Institut halieutique et des Sciences marines, Université de Tuléar, Université d'Antananarivo	Région d'Antananarivo et Tuléar	DGD	€ 509.401
ARES	Projet	PIC - Diagnostic et contrôle des agents pathogènes bactériens de pré- et post-récolte du riz et de la pomme de terre	2009-2014	Université d'Antananarivo	Région d'Antananarivo	DGD	€ 409.866
ARES	Projet	PIC - Développement de la polyaquaculture dans les villages côtiers du sud-ouest et du nord de Madagascar	2012-2016	Université de Tuléar, Université d'Anstiranana	villages côtiers du sud-ouest et du nord de Madagascar	DGD	€ 407.989
ARES	Projet	PII - Diversification des ressources économiques des villageois côtiers à Madagascar : développement de l'aquaculture du crabe de mangrove <i>Scylla serrata</i>	2015-2016	Institut Halieutique et des Sciences Marines	Tuléar	DGD	€ 74.260

Entraide et Fraternité	Programme	Consolider l'agriculture paysanne par des démarches citoyennes: renforcement des capacités techniques des ménages, appui des OP en moyens de production, de stockage et de transformation; 170 OP mises en réseau pour défendre leurs droits.	2011-2014	Caritas Antsirabe	Vakinankaratra	DGD	€ 251.304
Entraide et Fraternité	Programme	Promouvoir la transition des systèmes agricoles et alimentaires vers la souveraineté alimentaire: promotion des pratiques agroécologiques et le renforcement de la participation citoyenne	2014-2016	Caritas Antsirabe; Centre de promotion rurale Saint Benoît; Coalition paysanne de Madagascar	Vakinankaratra et Analanjirifo	DGD	€ 446.655
Handicap International	projet	Prévention des incapacités dues à la filariose lymphatique	2010-2017	Ministère de la Santé et notamment le Programme National d'Élimination de la filariose lymphatique (PNEFL), Direction Régionale de la Santé, Centres de santé de base, hôpitaux de référence	Régions d'Analanjirifo et d'Astinanana	MAE Luxembourg, Ambassade des Pays Bas	€ 900.000
Handicap International	programme	Projet "Ville et handicap": vers une pleine citoyenneté des personnes handicapées dans l'espace urbain	2010-2014	Communes urbaines concernées	Diégo Suarez, Mahajanga, Tuléar; Tamatave	AFD, Région Rhône-Alpes, UE	€ 400.000 euros
Handicap International	programme	Pour une éducation juste et équitable : projet pour l'amélioration de la scolarisation des enfants handicapés à Madagascar	2011-2015	Collectif des organisations de personnes handicapées, Fédération des associations des aveugles de Madagascar, Fédération malgache des sourds, Malagasy paralympic committee, Union nationale des handicapés malgaches, Union nationale des personnes handicapées mentales	National	UE, Unicef, AFD, Ausaid, Fondation Air France	€ 600.000 euros
Handicap International	projet	Quartiers d'avenir : de la détention à la réinsertion	2010-2017	Association de soutien aux personnes détenues et/ ou vulnérables, Association Ny Aina, Fikambanana Manao Asa Soa	Etablissements pénitentiaires de Tamatave, Vatomandry, Tuléar, Majunga, Antanimora	UE, AFD	€ 700.000 euros
Handicap International	projet	Santé maternelle et Infantile	2014-2017	FAMI, Ministère de la Santé.	Régions de Bongolava et Itasy	AFD	€ 325.000
Louvain Coopération au Développement	Projet	PT2: volet1: Sécurité alimentaire et économique Volet 2: Santé: Appui à la pyramide sanitaire.	2010-2013	SARAGNA; ECAR; OPCI, EMAD	Les communes du district de Belo-sur-Tsirihibina dans la région de Menabe	DGD	€ 994 246
Louvain	Projet	PT3: volet1: Sécurité alimentaire et économique	2014-2016	SARAGNA; FAFED, FANOITRA, ECAR;	Les communes du	DGD	€ 1.123.488

Coopération au Développement		Volet 2: Santé: Appui à la pyramide sanitaire.		OPCI, CR-GIZC, EMAD, AMADIA	district de Belo-sur-Tsirihibina dans la région de Menabe		
Louvain Coopération au Développement	Projet	Projet d'Appui à la Société Civile de la région de Menabe (PASC-Men)	2014-2017	SARAGNA; FANOITRA, ALEFA; VFTM	Les 5 districts de la région de Menabe avec un accès particulier sur les communes de Soaserna et d'Andranopasy	UE	€ 515.407,94
Louvain Coopération au Développement	Projet	Programme de Renforcement des Moyens de Subsistance Durables (RMSD) dans la région de Menabe	2015-2017	ALEFA; FAFED	05 communes de Menabe (Analaiva, Bemanonga, Beroboka, Tsimafana, Tsarahotana)	PNUD	654 049\$ USA
Protos	Projet	Gestion Intégrée de Ressources en Eau au niveau Local dans la Plaine de l'Andromba (GIRELPA)	2007-2011	ONG FIKRIFAMA ; OPCI	Plaine de l'Andromba	CE , DGD, bailleurs privés	€ 1.459.373
Protos	Projet	Assainissement et gestion de l'eau dans les quartiers périphériques de Toamassina	2009-2013	ONG SG	Commune Toamassina	Gouvernement Flamand, VMW, Rotary	€ 190.000
Protos	Projet	Projet d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage Locale pour l'Eau et l'Assainissement (PAMOLEA) dans la Région de Vatovavy-Fitovinany	2007-2010	ONG SG, FIKRIFAMA, SAF/FJKM	Région de Vatovavy - Fitovinany	DGD, CE, ICCO, bailleurs privés	€ 4.883.993
Protos	Programme	Accès et gestion de l'eau potable à Madagascar	2011-2013	FIKRIFAMA, ONG SG, Jirama	Plaine de l'Andromba, District Antanifotsy, Toamasina	DGD	€ 1.370.265
Protos	Programme	Accès et gestion de l'eau potable et assainissement à Madagascar	2014 -2017	MIARINTSOA, FIKRIFAMA, Tsinjo, JIRAMA, Commune de Toamassina	Valinankaratra, Analamanga et Atsinana	DGD	€ 1.607.003
Protos	Projet	Accès (à) et Gouvernance de l'Eau et Assainissement dans le district Antanifotsy (AGEAA)	2013 - 2017	FIKRIFAMA, MIARINTSOA	District Antanifotsy	CE, DGD	€ 948.437
Protos	Projet	Gouvernance du service d'eau et accès à l'assainissement à Toamassina	2013 - 2015	Commune de Toamassina, JIRAMA, Tsinjo	Toamassina	SEDIF, gouvernement flamand, De Watergroep, JIRAMA	€ 561.000

VIA Don Bosco	Programme	Formation intégrale visant la mobilité sociale et la citoyenneté active des jeunes au Sud et au Nord	2008-2010	Bureau Technique Don Bosco + Centres de Formation Professionnelle	Ivato, Betafo, Fianarantsoa, Manazary, Tulear, Mahajanga	DGD	€ 1.295.449
VIA Don Bosco	Programme	Onderwijsdienstverlening en integrale vorming in de Skills Development sub-sector	2011-2013	Bureau Technique Don Bosco, Bureau Technique FMA, Centre de Formation Professionnelle (CFP) Notre Dame de Clairvaux, CFP Don Bosco Tulear, CFP Don Bosco Fianarantsoa, CFP Filles de Marie Auxiliatrice Manazary, CFP Filles de Marie Auxiliatrice Mahajanga, CFP Filles de Marie Auxiliatrice Ivato, CFP Filles de Marie Auxiliatrice Betafo, CFP Filles de Marie Auxiliatrice Fianarantsoa	Antananarivo, Betafo, Fianarantsoa, Ivato, Mahajanga, Manazary, Tulear	DGD	€ 1.170.685
VIA Don Bosco	Programme	L'élargissement de l'accès de jeunes défavorisées au monde du travail par le renforcement de l'enseignement professionnel du réseau Don Bosco à Madagascar	2014-2016	2 Bureaux Technique de Développement (BTD): BTD FMA + BTD Don Bosco // 7 Centres de Formation Professionnelle (CFP): CFP Marie Dominique Mazarrello Manazary, CFP Marie Auxiliatrice Ivato, CFP Notre Dame de Clairvaux Ivato, CFP Marie Auxiliatrice Mahajanga, CFP Don Bosco Mahajanga, CFP Don Bosco Fianarantsoa, CFP Don Bosco Tuléar // 1 Bureau d'Emploi National (BdE): BdE National Don Bosco Madagascar Ivato	Antananarivo (Ivato), Manazary, Mahajanga, Tuléar, Fianarantsoa	DGD	€ 2.038.679



2.2. Projets de synergie

Il n'y a pas eu de synergies entre les ACNG belges dans le programme précédent mais uniquement avec des ONG locales, internationales et certains ministères malgaches.

2.2.1. ARES

- Au travers de son programme d'appui institutionnel, l'ARES collabore avec plusieurs ministères pour améliorer l'employabilité des diplômés de l'Université d'Antananarivo et pour une meilleure orientation des étudiants du secondaire dans le choix de leurs études.
- La mise en œuvre de « Projets de Recherche pour le Développement » et de « Formations pour le Sud » permet à l'ARES de collaborer avec d'autres universités et centres de recherche malgaches, mais également avec les ministères de tutelles liés aux thématiques de ces projets.

2.2.2. Projets de Handicap International

- Projet de développement local inclusif (2009 – 2011) : synergie avec différentes associations locales
- Projets Education Inclusive (2011 – 2015) : synergie avec 1 ONG nationale
- Projet Santé Maternelle et Infantile 2014 - 2017: synergie entre 6 ONGI et 1 ONG nationale

2.2.3. Projets de Louvain Coopération

- Projet de sécurité alimentaire et économique dans la région du Menabe : synergie avec une ONG belge DBA, des ONG internationales, WWF et des ONG nationales SARAGNA, le Consortium Mahaleo Mihary et FAFED.
- Projet d'amélioration des soins de santé dans la région du Menabe : synergie avec des structures locales ECAR, AMADIA, SARAGNA, FAFED et le consortium Mahaleo Mihary.

2.2.4. Projets de VIA DON BOSCO

- Au sein du programme en cours « L'élargissement de l'accès de jeunes défavorisés au monde du travail par le renforcement de l'enseignement professionnel du réseau Don Bosco à Madagascar », VIA DON BOSCO et ses partenaires ont contribué au développement de la Plateforme pour le Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PFDCTP), une plateforme qui représente maintenant l'interlocuteur principal du MEETFP pour la définition et mise en place des politiques publiques du secteur de l'ETFP et qui rassemble 24 OSC œuvrant dans ledit domaine.

2.3. Partenariats avec la coopération gouvernementale

Madagascar n'étant pas un des pays prioritaires de la coopération belge. Il n'y a pas de coopération gouvernementale (CTB).

2.4. Liens avec les pays voisins et les ACC des pays voisins

VIA Don Bosco

Pendant les périodes précédentes il y avait des liens entre Madagascar, la Tanzanie et le Kenya dans les programmes de VIA Don Bosco. A travers des rencontres continentales et une plateforme numérique, VIA Don Bosco a créé un réseau de ses organisations partenaires en Afrique (les Bureaux Techniques de Développement et les Bureaux d'Emploi). Ce réseau sert principalement à échanger des expériences et des bonnes pratiques, en vue de renforcer les capacités des partenaires.

C. SITUATION ACTUELLE, SOCIÉTÉ CIVILE ET AUTORITÉS

3. Analyse de la situation politique, économique, sociale et environnementale du pays ou de la région.

3.1. Aperçu des indicateurs importants- manque des données

INDICATEURS CLES ¹	1992 ²	2010-2011	2012-2013	2014-2015
Politique				
Freedom Rating 2015 (1-7, 1= le plus libre)				4
Political Rights 2015 (1-7, 1= le plus libre)				4
Civil Liberties 2015 (1-7, 1= le plus libre)				4
Indice de perception de corruption				133ème/175 pays
Confiance à l'égard du Gouvernement national			35% de oui	
Social				
Indice de Développement Humain		151/187 pays	155/187 pays	155 ^{ème} /187 pays
Indice de Gini	46,1 %	40,6		
Population (en million)	12	20,69	21,84	22,43
Pourcentage de Population Rurale	76,2	68 %	66 %	66 %
Espérance de vie à la naissance, en années	54,5	63,3	64,2	64,7
Taux de mortalité infantile moins de 5 ans (Pour 1000)	115	63	58	56
Taux d'alphabétisation des adultes en %	80,2	64	64,5	
Taux Brut de scolarisation du primaire (%)	22,6	74		
Indice de Développement Genre (rang)				0,917 (99ème/187 pays)
Prévalence du VIH, total population âgée de 15 à 49 ans)	0,2 %	0,5 %	0,5 %	0,4 %
Accès à l'eau potable (% de la population)	30,80	47,60 %	50%, dont 78% en ville, et 35% rural	
Economique				
PIB (milliard de \$)	2,543		30,7	
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	29,1	28,1	26,4	
RNB par habitant \$	230	420	430	440
Croissance annuelle du PIB	4,6			3
Taux d'inflation (%)	10	8,8	5,5	
Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB			9,2	
Aide Publique au développement en % du PIB	12,5	5,4	3,9	4,9 ³
Dettes extérieures en % du PIB	114,6	31,9	33,7	34,9
Pourcentage population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national		81,5		
Taux d'utilisateurs d'internet		2,1%	2,2%	
Satisfaction par rapport aux efforts du Gouvernement pour éradiquer la pauvreté				23%
Environnement				
Emission de CO2 (tonne/ hab.)	0,1	0,1		
Taux d'électrification (% de la population)	9,2	17,4		
Taux de satisfaction par rapport à l'action du gouvernement pour la protection de l'environnement				36%

¹ <http://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/madagascar/>

<http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/MDG>

<http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/HDR/2014HDR>

<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/notes-pays/afrique-australe/madagascar/>

<http://donnees.banquemondiale.org/pays/madagascar>

<http://www.transparency.org/country#MDG>

<https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2015#.VX8sNhPtmko>

² Défi mondial, 1992

³ Pourcentage assez faible car de 2009 à 2014, la plupart des aides publiques officielles ont été suspendues, Madagascar ayant été dans une situation de transition extraconstitutionnelle, suite à un coup d'état

3.2. Analyse de la situation politique⁴

Des décennies de mauvaise gouvernance, de tâtonnements idéologiques et de crises politiques récurrentes ont fini de déstructurer le tissu socio-économico-politique de Madagascar, qui se retrouve actuellement parmi les pays les plus pauvres du monde après avoir été l'un des pays les plus nantis du continent africain au lendemain de son accession à l'indépendance en juin 1960..

Après deux décennies de régime socialiste à parti unique, un climat démocratique s'était développé à Madagascar à partir de 1991-1992, caractérisé par le pluralisme politique et la séparation des pouvoirs. Une nouvelle constitution, fondatrice de la troisième République malgache, avait été adoptée en 1992. Depuis lors, la transition politique s'était traduite par nombre d'avancées démocratiques, mais elle avait aussi enregistré des reculs significatifs. En 2001-2002 et en 2009, deux crises politiques ont compromis la stabilité politique du pays.

Un Gouvernement d'Union Nationale de Transition a été formé en novembre 2011.

Depuis 2013, Madagascar est une république à régime semi-présidentiel multipartite où le président est le chef d'Etat et le Premier ministre chef du gouvernement. Le chef de l'État actuel est Hery Rajaonarimampianina élu au suffrage universel direct le 20 décembre 2013. Il devient le premier président de la IV^e République de Madagascar.

Basé sur les données statistiques du suivi des objectifs du millénaire, un plan national de développement (PND) a été adopté début 2015 (<http://www.economie.gov.mg/plan-national-de-developpement/>) . Couvrant les années 2015-2019, il a permis la reprise des actions de développement du PNUD. Pour la première fois, dans l'histoire politique récente du pays, ce plan de développement intègre des considérations genrées.

3.3. Analyse de la situation socio-économique de Madagascar

L'expérience de la démocratie socialiste, esquissée à partir de 1972, puis confortée en 1975, est généralement donnée pour être la cause majeure du retard pris par l'économie. Avec le retour à l'orthodoxie financière, suite au programme d'ajustement structurel préconisé par le Fonds monétaire international (FMI), Madagascar renoue avec la croissance à la fin des années 80, avec des taux supérieurs à celui de la population (autour de 2,8%), sauf sur la période 1991-1996 à cause de la suspension des programmes des bailleurs de fonds traditionnels. Le taux de croissance annuel moyen est de 3,5% sur la période 1988-1990 et de 4,1% sur la période 1997-1999. Les effets de la crise post électorale de 2002 ont, à nouveau, mis à mal une économie que l'assistance des partenaires techniques et financiers avait placée sur une trajectoire ascendante. La crise politique de 2002 a coupé cet élan de croissance que les observateurs avaient salué à sa juste mesure. Les effets furent dévastateurs sur l'économie et la situation sociale du pays, les indicateurs de référence s'étant progressivement dégradés au point de compromettre l'atteinte de la quasi-totalité des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'absence de reconnaissance internationale a entraîné la suspension des aides structurelles dont la reprise fut conditionnée par le retour à l'ordre constitutionnel.

D'après les chiffres officiels, 56% de la population vivent dans une extrême pauvreté et les $\frac{3}{4}$ évoluent en deçà du seuil de pauvreté national. La croissance économique enregistrée entre 2004 et 2008 ne s'est pas accompagnée de créations d'emplois. Elle était essentiellement due aux investissements étrangers principalement dans les secteurs de l'exploitation minière, des télécommunications, de l'hôtellerie et du tourisme. Les chiffres ne sont pas véritablement significatifs dans la mesure où le taux d'emploi dans ces secteurs n'est pas proportionnel à leur valeur au sein de l'économie. Pour sa part, l'agriculture constitue le quart du produit national brut avec une faible contribution à la croissance économique, alors qu'elle emploie l'écrasante majorité de la population malgache (plus des $\frac{3}{4}$ de la population active). Avec la crise de 2009, l'économie a connu une croissance négative. Les investissements directs étrangers ont baissé de 51%, et plus de 90% de la population active travaille dans des conditions très précaires.

⁴ Réf : cfr supra

Après le coup d'état en 2009, l'inflation était de 9%. Les exportations avaient baissé de 18%. Pour l'Indice de Développement Humain (IDH), le pays se trouvait à la 155e place (sur 187) en 2013. La faible performance de l'économie résulte en grande partie de graves défaillances en matière de gouvernance qui se traduisent notamment dans l'insécurité et la corruption. La faible croissance économique, qui est bien en-deçà du taux démographique, a entraîné une régression notable du revenu per capita qui est passé de 510 USD en 2008 à 448 USD en 2010 et par là-même, une aggravation de la pauvreté.

Les effets induits par l'aggravation de la situation socio-économique sont affligeants : prostitution, analphabétisme (35,5% pour les +15 ans), difficultés d'accès aux soins de santé dans 60% des cas, mortalité importante des femmes enceintes, des bébés et jeunes enfants, espérance de vie de 64,72 ans (2014), etc. L'accès à l'eau potable était de 50% en 2012 (78% en ville, 35% en milieu rural) et l'accès à l'assainissement amélioré de seulement 46% (49% en ville, 27% en milieu rural).

3.4. Analyse de la situation environnementale⁵

Madagascar est l'un des points chauds environnemental le plus important au monde avec plus de 80% de sa faune et de sa flore endémique. Néanmoins il est l'un des pays d'Afrique les plus exposés aux risques de catastrophes naturelles. Cette situation risque de s'aggraver avec le processus de changement climatique. Mentionnons notamment les risques naturels dus à la saison des pluies, de novembre à mars, durant laquelle le pays subit des cyclones, de plus en plus violents avec le changement climatique, mais aussi des crues, des inondations, des éboulements et des glissements de terrain. La crise liée au changement de pouvoir en dehors des normes constitutionnelles en 2009, a permis une exploitation incontrôlée des bois précieux et la déforestation des zones protégées (on estime que plus de 200 millions USD de bois précieux ont été exportés illicitement)⁶ ; sans parler des trafics d'animaux tels que les tortues ou hippocampes. Par ailleurs, le mode de vie et certaines techniques culturelles, comme les feux de brousse, contribuent fortement à la dégradation du milieu naturel et de la biodiversité. Un autre défi majeur pour Madagascar est aussi la multiplication et l'aggravation des problèmes d'environnement urbain (avec un taux de croissance de la population urbaine supérieure à 4,2%). Bénéficiant de potentialités énormes inexploitées, Madagascar doit rapidement trouver sa voie pour répondre aux besoins croissants en énergie de sa population et de son économie.

3.5. Analyse par domaine d'intervention

3.5.1. Agriculture, sécurité alimentaire et environnement

Agriculture et sécurité alimentaire

Bien que Madagascar dispose de potentialités agricoles (pédologiques, climatiques, animales, végétales,...) et humaines (Plateforme régionale, ONG locales, Organisation de formation professionnelle et les Universités, Groupements, fédérations d'agriculture), la pauvreté reste et se manifeste dans les systèmes de production. La place de l'agriculture dans l'économie nationale est prépondérante : soit en termes de production (PIB agricole estimé à 27% du PIB global), soit en termes de productivité (rapport entre les activités agricoles et les ressources en général).

Environnement

Malgré le développement d'aires protégées et de réserves naturelles, les multiples problèmes environnementaux de Madagascar restent extrêmement graves. Leur importance est par ailleurs démultipliée par la pauvreté économique latente qui peine à diminuer. Parmi les problèmes environnementaux les plus problématiques, on retrouve : (i) la déforestation, (ii) l'érosion, (iii) la surexploitation des ressources naturelles, (iv) l'introduction d'espèces « exotiques » et (v) la dégradation des récifs coralliens.

⁵ Ref : cfr supra

⁶ Source: <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Africa/Madagascar/Report/madagascar-report-cea-april-2013.pdf>

La déforestation. La déforestation à Madagascar est en grande partie le résultat de trois activités^{7,8}:

- Le « Tavy » ou l'agriculture sur brûlis est la pierre angulaire de l'économie malgache. A Madagascar, le « Tavy » est principalement utilisé pour la conversion de forêts tropicales en champs de riz. Typiquement, un acre ou deux de forêt sont coupés, brûlés, puis plantés avec du riz. Après un an ou deux de production, le champ est laissé en jachère pendant quatre à six ans avant que le processus soit répété. Après deux ou trois de ces cycles, le sol est épuisé de ses nutriments et la terre est colonisée par une végétation de broussailleuses.
- La production de charbon de bois entraîne une réduction alarmante des forêts épineuses endémiques du sud-ouest de Madagascar.
- Les feux de brousse ravagent plusieurs milliers d'hectares par an. Le nombre de foyers varie de 300 à 500 par an. Ce sont des incendies surtout liés au phénomène de la culture sur brûlis et au feu provoqué par des paysans éleveurs de bétails.
- Seize pourcents de la superficie de Madagascar sont couverts de forêts naturelles. En 2000, on estime que Madagascar était couverte de 9.7 millions d'hectares de forêts naturelles. En 2005, il ne restait que 9.5 millions d'hectares. Le taux de déforestation a toutefois enregistré une baisse, s'il était de 0.83 pour cent par an (soit environ 80.000ha par an) entre 1990-2000, il est passé à 0,53 pourcent par an (soit environ 50.000ha par an) entre 2000-2005 (cf notes 7-8).

L'érosion. Des astronautes ont observé que «Madagascar se vidait de son sang ». Cette métaphore souligne l'importance de l'érosion des sols à Madagascar qui se traduit par un déversement des eaux douces chargées en latérite par les fleuves malgaches dans l'océan. Le déboisement des hautes terres centrales de Madagascar et les intempéries de plus en plus importantes ont entraîné une érosion généralisée des sols qui dans certaines zones peut atteindre 400 t/ha par an⁹.

La surexploitation des ressources naturelles

L'intérêt de certains pays étrangers pour les ressources naturelles malgaches et leur exploitation irrationnelle est également un fléau pour l'environnement de cette île. Parmi les espèces prisées et surexploitées, on peut citer l'ébène et le bois de rose (qui peuvent atteindre 2.000 USD/t sur le marché international ; leur exploitation est également une troisième cause de la déforestation), les holothuries (concombres de mer valant jusqu'à 1.000 USD/kg)¹⁰ et les anthipataires (coraux noirs valant 1.000 USD/kg)¹¹. Les universités belges et l'IH.SM de Tuléar participent activement à cette problématique concernant les espèces marines.

L'introduction d'espèces « exotiques »

L'introduction d'espèces originaires d'autres pays entrave la survie d'un certain nombre d'espèces endémiques. A titre d'exemple, l'introduction accidentelle de poissons agressifs du genre *Tilapia* a eu des répercussions dramatiques sur les poissons cichlidés indigènes¹².

La dégradation des récifs coralliens

Les biologistes marins estiment que, d'ores et déjà, 10% des récifs dans le monde sont irrémédiablement condamnés et que 30% d'entre eux sont fortement menacés de disparition d'ici 2050 si aucune action de protection n'est entreprise¹³. Parmi les principales menaces qui pèsent sur ces écosystèmes figurent les pressions anthropiques, au premier rang desquelles se situe la croissance exponentielle de la population et toutes ses conséquences (pollution, érosion, urbanisation, surexploitation des richesses marines, tourisme de masse...). A

⁷ Green G.M., Sussman R.W. (1990). Deforestation History of the eastern rain forests of Madagascar from satellite images ; Science, 248 (4952) : 212-215.

⁸ Conservation International (2011). Restauration Forestière à Madagascar : Document de capitalisation des expériences en vue de l'élaboration d'un Plan d'Action de Restauration.

⁹ Randrianarijaona P. (1983). The erosion of Madagascar. The Indian Ocean 12 (6): 308-311.

¹⁰ Eeckhaut I., Lavitra T., Rasoforinina R., Rabenevanana M, Gildas P. , Jangoux M. (2008). "Madagascar Holothurie" (MH S.A.), the first trade company based on sea cucumber aquaculture in Madagascar. SPC Beche-de-Mer Information Bulletin, 28: 22-23.

¹¹ Todinahary G., Terrana L., Lavitra T., Eeckhaut I. (soumis). First records of a new threat to the black corals (Antipatharia) from Madagascar: an illegal harvesting and trading. Madagascar Conservation.

¹² Beisel JN, Lévêque C (2010). Introduction d'espèces dans les milieux aquatiques. Faut-il avoir peur des invasions biologiques. Synthèses. Edition Quae, Paris. 213 pp.

¹³ Hughes TP. et al. (2003). Climate Change, human impacts and resilience of coral reefs. Science, 301, 5635: 929 – 933.

cela s'ajoutent, les pressions naturelles, comme le réchauffement climatique ou le pullulement d'espèces « nocives » dû au dérèglement de l'écosystème.

Conscient des problèmes de dégradation accrue de l'environnement et la perte de biodiversité liés à la situation économique et la pauvreté, le gouvernement de Madagascar a élaboré son Plan National d'Actions Environnementales (PNAE) en 1989 avec l'appui de la Banque Mondiale, des agences internationales et d'organisations non gouvernementales. Une Charte de l'Environnement a été adoptée sous forme de loi d'Etat, la loi 90-033. Elle constitue le cadre général d'exécution de la Politique Nationale de l'Environnement et comporte les objectifs visés, la stratégie à mettre en œuvre et trois Programmes Environnementaux quinquennaux à réaliser sur 15 ans. Ces différentes dispositions institutionnelles expriment clairement le lien entre la protection de l'environnement et le développement économique du pays. Le renversement de la "spirale de dégradation" de l'environnement devrait bénéficier principalement aux populations les plus démunies tout en préservant l'exceptionnelle richesse en Biodiversité.

Dans la première phase du Plan National d'Actions Environnementales, en réponse à la déforestation et la perte de la biodiversité, la composante " Biodiversité " traitait plus particulièrement le côté protection et sa gestion à travers la création des Aires Protégées, et en liaison avec un développement intégré de leurs zones périphériques. Dans la deuxième phase d'exécution du PNAE (1997-2001), outre l'objectif initial de renverser la tendance à la dégradation de l'environnement, l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que la création de toutes les conditions nécessaires pour que les considérations environnementales fassent partie intégrante de la gestion macro-économique et sectorielle du pays, se sont avérées être des objectifs tout aussi prioritaires. Lors de la préparation du PNAE en 1994 et 1995, Madagascar avait adopté, avec l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), du Programme des Nations Unies pour le Développement et de Conservation International, un processus participatif de définition des options et des priorités en matière de conservation de la Biodiversité. Les résultats de ce processus, tenant compte des conclusions scientifiques des experts nationaux et internationaux confrontées aux priorités des acteurs et utilisateurs locaux des ressources de la Biodiversité, devaient, par la suite, déboucher sur la formulation de plusieurs programmes et activités liées aux problèmes de la Biodiversité qui sont actuellement soutenues par le FEM.

3.5.2. Santé, eau potable, hygiène et assainissement

Santé

Au niveau du secteur de la santé, Madagascar se trouve face à une problématique générale d'accès aux services médicaux. Des décennies de négligence des infrastructures, empirée par la crise économique et politique depuis 2009, ont fait qu'en dehors de la capitale, les services médicaux, en plus d'être enclavés et non-accessibles pendant une partie de l'année à cause des conditions météorologiques, sont aussi sous équipés et mal entretenus. De plus, la majorité de la population ne dispose d'aucune couverture sociale et les centres de santé de base ont une capacité très limitée pour répondre aux besoins médicaux¹⁴. Le taux de consultations externes des Centres de Santé de Base (CSB) est passé de 38,2% en 2012 à 29,2% en 2013..

La prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins 5 ans est de 47,3% et la malnutrition aiguë de 8,6%¹⁵. La santé maternelle au niveau national n'a pas été épargnée de la crise : le taux de mortalité maternelle a augmenté. Ceci est notamment lié à la baisse du taux d'accouchement dans les centres de santé. Les femmes, ne fréquentant pas les consultations prénatales et ne disposant pas de soins postnataux, accouchent majoritairement à la maison¹⁶. Le taux de mortalité infantile reste également élevé, les raisons principales étant la malnutrition et un accès limité aux infrastructures d'assainissement et à l'eau potable. A titre d'exemple, à Madagascar, le nombre de décès maternels est passé de 488/100 000 NV en 1997 à 498 en 2009. 71% des décès sont dus à l'arrivée tardive dans une formation sanitaire. Concernant la planification familiale, malgré l'augmentation de la prévalence contraceptive de 18% en 2004 à 29% en 2009, les besoins non satisfaits sont estimés à 19%. Le taux d'avortement est estimé à 1 pour 10 naissances vivantes. La mortalité infantile quant à elle est de 72 décès pour 1 000 NV. La sous-nutrition infantile constitue la cause indirecte dominante. Les professionnels du secteur souffrent également d'un manque de formation continue.

¹⁴ CIUF-CUD, Fiche Pays Madagascar, Août 2013

¹⁵ Source PND 2015

¹⁶ Razafimahatratra, Fanja, Interpress, « MADAGASCAR: Un recul enregistré dans la santé maternelle », <http://www.ips.org/fr/madagascar-un-recul-enregistre-dans-la-sante-maternelle/>

Eau potable

En 2012, 50% de la population avait accès à l'eau potable (Joint Monitoring Programme update 2014) dont seulement ¼ disposait d'un branchement privé¹⁷. On relève des disparités importantes entre milieu rural (35 %) et urbain (78 %) ¹⁸. L'accès à l'eau potable est un luxe, dont seulement 32% de la population Malagasy peut bénéficier, particulièrement dans les villes de l'Île. Déjà dans les périphéries immédiates des grandes villes de Madagascar, la population est obligée de boire de l'eau qui n'est pas sûre et cela leur expose à un risque des maladies graves et chroniques. La situation est encore pire dans les zones rurales. Ça ne fait donc qu'enfermer la population dans la spirale de la pauvreté absolue dans laquelle elle se trouve déjà, et la situation ne semble pas s'améliorer.

Pour Madagascar, les Objectifs du Millénaire pour le Développement à atteindre en 2015 étaient de 68% pour l'eau potable et de 54% pour l'assainissement pour toute la population. Or, ces objectifs ne seront atteints pour Madagascar qu'en 2040 pour l'eau potable et en 2076 pour l'assainissement. Le secteur manque de ressources techniques et financières permettant d'améliorer les conditions de vie des populations. Selon l'enquête périodique auprès des ménages, 6 personnes sur 10 n'ont pas accès à l'eau potable et 9 personnes sur 10 ne disposent pas d'installations d'assainissement adéquates. Suite à la revue sectorielle de 2011, un certain nombre d'engagements dans le secteur eau, hygiène et assainissement ont été définis par le gouvernement malgache avec les bailleurs de fonds, les partenaires techniques et tous les acteurs du secteur pour 2015, mais ils n'ont pas encore été mis en place.

Les faiblesses des taux de couverture en eau potable et en assainissement induisent des conséquences perceptibles au niveau de la santé publique : 70% des maladies à Madagascar proviennent de la consommation d'eau impropre et du manque d'hygiène. Environ 2,5 millions de malgaches sont touchés par la bilharziose et 4,5 millions y sont exposés. Un mauvais assainissement, la non potabilité de l'eau et un environnement insalubre entraînent près de 60% des décès infanto-juvéniles et 3,5 millions journées d'écoles manquées par an. La récente étude de la Banque Mondiale montre que Madagascar perd 174 millions d'USD à cause de l'absence de services d'assainissement adéquat. Depuis 2008, le gouvernement a fait du secteur eau et assainissement une priorité, en créant un Ministère de l'eau pour la coordination de ce secteur, en définissant une politique de l'assainissement et en mettant en place un comité interministériel pour l'assainissement. Selon les Lois de finances, le budget alloué au secteur était réduit de 80% entre 2008 et 2012 à cause de la situation socio- politique qui sévit au pays. Des efforts sont déployés pour améliorer l'allocation de ressources pour le secteur dans les prochaines années.

Hygiène et assainissement

Le terme assainissement, désigne ici « l'assainissement de base » considéré par les OMD, à savoir l'utilisation de latrines. Au niveau national, le taux de desserte est passé respectivement de 53% à 46% pour 2004 et 2012 soit une diminution par année constatée entre 2004 et 2011 de l'ordre de 12% en milieu urbain, contre 2% en milieu rural¹⁹. Sur le plan sanitaire, les maladies diarrhéiques, liées à un mauvais système d'assainissement et d'hygiène ou à la non-potabilité de l'eau, occupent la deuxième cause de morbidité. Ainsi, 14 000 enfants de moins de 5 ans, soit un enfant sur 5, meurent chaque année faute d'un bon accès à l'eau et à l'assainissement²⁰. La mise en place de la chaîne de l'assainissement des boues de vidange est quasiment inexistante à Madagascar et se limite pour le moment à des expériences de traitements de petite capacité. Le dépotage sauvage est la pratique plus répandue dans le cas des latrines vidangeables.

3.5.3. Pauvreté et vulnérabilité à l'insécurité alimentaire

Pauvreté

Madagascar est actuellement en état de grande pauvreté. Selon l'échelle de développement humain mondial, Madagascar occupe le 155ème rang sur 187 pays en termes d'Indicateur du Développement Humain (IDH) du PNUD. Selon la Banque Mondiale plus de 9 malgaches sur 10 (92% de la population) vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Avec une croissance économique nulle pour la période 2009-2013, le pays ne peut plus supporter une croissance démographique proche de 3%. Pourtant, avant la crise, la croissance économique de

¹⁷ Source Rapport site internet IMV

¹⁸ Source : WHO-Unicef, 2014, Progress on drinking water and sanitation 2014 update, 12

¹⁹ Source:Ministère de l'Eau (2013), Stratégie nationale de l'eau et de l'assainissement 2013 – 2018, 6

²⁰ Source: Unicef, OM, Mineau (2002), Assainissement le Défi, L'impact du manque d'hygiène et d'assainissement à Madagascar Unicef

Madagascar était en moyenne de 5% par an. En prenant comme référence une croissance annuelle de 5%, le PIB en 2013 aurait été de 20% au-dessus de son niveau actuel. S'ajoute à ce tableau d'importants dégâts causés par les cyclones et une invasion de criquets que la FAO annonce dévastatrice pour l'agriculture sur une grande partie du territoire. Les indicateurs sociaux se sont détériorés.

La sécurité

La région du Menabe est classée dans ce que l'on appelle "zone rouge". Malgré la présence des postes de gendarmerie, la population est confrontée à un problème grandissant d'insécurité depuis quelques années. La sécurité durable de la Région demeure ainsi incertaine. Une recrudescence des attaques à main armée et vols de zébus avec armes à feu de guerre (Belo/T) et armes blanches, braquages de taxi-brousse par des bandes armées, attaques organisées et préméditées de domicile au village ou en ville est constatée.

3.5.4. Enseignement

Education

Les contreperformances du système éducatif sont étroitement liées aux difficultés financières auxquelles sont en proie les parents d'élèves, à l'insuffisance d'enseignants et aux infrastructures scolaires inadaptées voire inexistantes. Entre 2006 et 2012, le taux net de scolarisation dans le primaire connaît une baisse d'un tiers (de 96,9% en 2006 à 69,4% en 2012). La déscolarisation est plus importante en milieu rural et touche 24 % des 6-9 ans (11,1 % en milieu urbain) et 29 % des enfants de 10-14 ans (13,4 % en milieu urbain)²¹.

Enseignement

De manière générale, l'entière du secteur de l'enseignement a souffert des différentes crises politiques et économiques. La contraction de l'économie et l'arrêt (d'une partie) de l'aide au développement officielle se sont traduits par des restrictions des budgets publics alloués à l'enseignement et par une forte hausse des frais scolaires à supporter par les familles.

Formation technique et professionnelle

Concernant la Formation Technique et Professionnelle ainsi que l'insertion socio-professionnelle, il s'agit d'un moment particulièrement favorable pour Madagascar, car la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a vu la lumière en 2015 et sera bientôt validé par le Gouvernement par le biais d'une loi d'orientation et mise en œuvre à travers des instruments légaux pertinents.

La formation technique et professionnelle ne représente que 16% des étudiants inscrits dans l'enseignement secondaire : en 2013 sur les 36.000 jeunes qui avaient postulé pour une place dans l'EFTP public, seulement 8.000 ont pu être effectivement intégré parmi les effectifs, pour manque de place. Pourtant, il a le potentiel de combler le déficit croissant de compétences chez les jeunes travailleurs, à travers les actions qui seront mis en œuvre par le nouvelle PNEFP, qui visera une meilleure intégration des jeunes et du secteur informel dans les dispositifs de formation. Actuellement, 93% de la population active travaille dans le secteur informel et la crise a conduit à une hausse du chômage.

Il y a plusieurs facteurs qui contribuent à la faiblesse de l'éducation et de la formation technique et professionnelle à Madagascar : manque de services d'orientation sur les offres de formation ; manque d'une bonne gestion du secteur ; insuffisance des investissements publics dans le secteur ; mauvaise qualité de l'éducation ; absence d'un système d'information fournissant des données sur les offres de formation et sur les besoins du marché du travail ; manque d'un cadre national des certifications professionnelles ; manque de partenariats directs avec des entreprises pour l'apprentissage parallèle, des stages et l'insertion professionnelle dans le marché de l'emploi.

Depuis 2009, la formation technique et professionnelle a connu des changements dans sa structure juridique. En 2011, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) a été créé. En 2014, l'emploi a été intégré dans le Ministère qui est devenu le Ministère de l'Emploi et de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP). Cela montre l'importance du travail et de la formation technique et professionnelle dans le processus de la reprise économique et la réduction de la pauvreté.

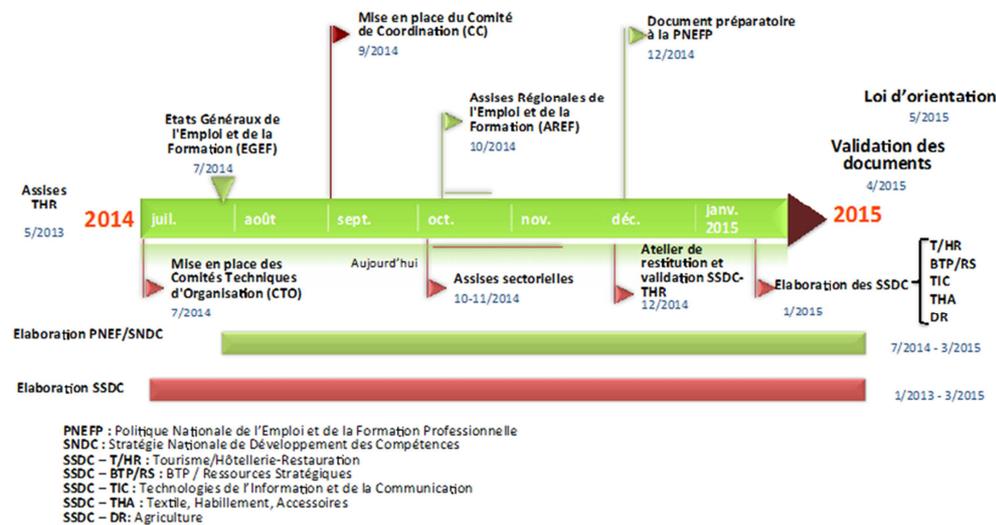
²¹Plan National de Développement (PND) 2015-2019, p.26

Et suivant les mots du Ministre : il fait appel à tous les acteurs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à bien prendre conscience que le développement socio-économique harmonieux de Madagascar requiert des apprentis armés de techniques mises à jour, de technologies appropriées, et de professionnalisme. D'où la priorisation des trois défis du MEETFP à savoir:

1. Revaloriser l'enseignement technique et la formation professionnelle: programmes d'enseignement et de formation remis à jour et adaptés aux différentes régions, enseignants et formateurs bien formés, recyclés et motivés.
2. Décentraliser: formation de proximité adaptée à chaque localité.
3. Mettre aux normes aussi bien les programmes, le personnel que les infrastructures. Il mentionne que ces mesures sont en accord avec les recommandations de l'UNESCO en matière de formation technique et professionnelle, dont : les 300 000 jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail, pourront, avec leurs qualifications, intégrer plus aisément les différentes activités de production ; les jeunes ne pouvant plus continuer leurs études conventionnelles, pourront suivre des formations qualifiantes et professionnelles ; les régions pourront compter sur leurs jeunes pour accélérer leur développement ; les entreprises, industries, investisseurs..., seront à même de trouver sur place une main d'œuvre sûre et qualifiée.

Le Ministère s'est donc engagé dans un processus participatif débouchant sur la politique de développement des compétences appelée la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP) 2015-2019. Cette politique coordonnera les stratégies nationales de développement des compétences de 5 secteurs porteurs qui ont été identifiés sur base d'une analyse de l'économie en 2014 (réalisée lors de la définition du PND – Plan National de Développement) et dans lesquelles le Ministère va investir davantage dans les années à venir. Les 5 secteurs porteurs sont : Tourisme, Bâtiment et Travaux Publics / Ressources Stratégiques (Mines, Pétrole, etc...), Textile/Habillement/Accessoires, TIC et Agriculture²² (Agriculture « Grande A », qui inclut aussi l'élevage et la pêche, secteurs clés pour la population Malagasy).

Voici une esquisse du processus hautement participatif réalisé par le MEETFP dans la définition de la PNEFP :



En effet, plus de 2.000 personnes ont été associées dans les différentes étapes du processus : des Assises Sectorielles pour les 5 secteurs clés et des Assises Régionales dans les 13 Régions où le MEETFP peut disposer de DREETFP se sont tenues justement pour recueillir les intrants et les réflexions des différentes parties prenantes sectorielles. Les entreprises et les groupements professionnels, les Centres de formation publics et privés, les syndicats, les artisans et leurs associations, les organismes consulaires, les principaux PTF et tout acteur significatif ont pu échanger pour la définition des nouvelles dispositions contenues dans la PNEFP. Des Comités

²² R. Coratella (2014). The promotion of a decent work for all: the youth's skills development and integration in the labor market as a key tool for poverty reduction and the human and sustainable development in Madagascar. Master thesis in Cooperation and Development – Università di Pavia.

Sectoriels et un Comité de Coordination (dans lesquels les partenaires de VIA DON BOSCO ont eu une place vu leur expertise dans le secteur) ont piloté ce processus, qui a abouti à la PNEFP.

La PNEFP est construite sur neuf axes d'intervention, dont les premiers six sont liés à la mise en place d'un véritable système de Développement des Compétences (DC), tandis que les trois derniers visent plutôt la promotion des conditions/mesures favorables à la création et à la promotion de l'Emploi. Les axes 1-6, pertinents pour définir les lignes futures de l'EFTP/DC à Madagascar, sont les suivants :

1. La réforme de la gouvernance – Une nouvelle gouvernance hautement partenariale sera mise en place, à travers le CN2PC, un Comité National de gestion de l'EFTP, paritaire (50% public, 50% privé) et responsable du pilotage du système, et les 5 CS2PC, Comités Sectoriels qui s'occuperont de la mise en place des Stratégie Sectorielles de Développement des Compétences (SSDC), les stratégie visant l'amélioration de l'efficacité de la formation dans les 5 secteurs identifiés lors de l'élaboration du PND ;
2. Le financement de la réforme – Un nouveau système de financement de l'EFTP est requis pour mettre en œuvre les innovations définies. En effet, on ira vers l'établissement d'un Fonds National de Formation, qui permettra aux entreprises de se faire financer (à travers le Fonds, alimenté par un impôt sur la formation, à l'image de différents pays africains et européens) des projets de formation continue et d'insertion des jeunes. En plus, pour résoudre le problème de financement non – coordonné eu jusqu'à présent, le CN2PC s'occupera aussi de la coordination de l'aide public et aussi de la veille sur la cohérence de l'aide avec les lignes directrices de la PNEFP. Une importante nouveauté de la loi est aussi la possibilité de financement des établissements privés sur base d'un « Contrat de Performance » et aussi la suppression des normes qui interdisent aux Centres de Formation de réaliser des activités structurées d'autofinancement.
3. La constitution d'un SIMTFP – La politique prévoit la mise en place d'un Système d'Information sur le Marché de Travail et sur la Formation Professionnelle. Il s'agit d'un composant clé, vu le manque criant des données qui entrave la mise en œuvre de politiques « evidence-based » ; ce nouveau système ira premièrement à harmoniser les institutions déjà en place (ONEF du MEETFP, INISAR du Ministère de la Fonction Publique, INSTAT) et à favoriser la coordination de toutes les institutions potentiellement productrices d'information (Centres de Formation, entreprises, groupements professionnels, etc..). Au sein de ce troisième composant, une place particulière sera donnée à l'identification des compétences à développer au sein des dispositifs de formation, qui seront donc identifiées grâce à une participation accrue du secteur privé, vraie garantie d'une adéquation formation-emploi.
4. Une ingénierie harmonisée de certification et de formation – Un dispositif de formation harmonisé sera mis en place grâce à la mise en capacité des différents acteurs ministériels (DCAQ, INFOR, etc..) et à la définition d'un Cadre National de Certification, qui non seulement harmonisera les qualifications données et les mettra en lien avec les compétences requises sur le marché de travail, mais permettra aussi, par le biais de la VAE – Valorisation des Acquis d'Expérience, de certifier aussi des milliers de travailleurs du secteur informel qui ont développé leurs compétences sur le tas depuis des décennies, en contribuant ainsi à la professionnalisation du secteur informel et à une amélioration de ces compétences en vue de l'obtention des qualifications.
5. La constitution de dispositifs d'EFTP/DC équitables et adaptés aux défis à relever – La situation de l'EFTP est difficile car il faut agir sur l'offre (augmentation et diversification des dispositifs) ainsi que sur la demande, car peu des jeunes décident de poursuivre leurs études secondaires dans des CFP ou LTP. Pour ce qui est de l'offre, la PNEFP définit un changement de paradigme : on passe d'un système centré sur la formation résidentielle vers un système plus diversifié, avec un investissement important dans la création de dispositifs d'apprentissage et d'alternance qui sont plus centré sur le milieu de travail et donne plus de chances aux jeunes de s'insérer socialement et professionnellement.
6. Former pour insérer et réinsérer – Le dernier axe est probablement le plus important, car il souligne le changement de vision apporté par la PNEFP. La formation ne termine plus le jour de la remise du diplôme / certificat, sinon quand l'apprenant est inséré, durablement et selon les critères du travail décent, dans le marché. Cela se donnera, entre autres, à travers la mise en place des Cellules Ecole/Entreprise (calqué sur le modèle de Don Bosco et d'autres partenaires techniques du Ministère) et une meilleure harmonisation des dispositifs de formation avec tout dispositif d'insertion public et privé existant sur le territoire local et national.

L'enseignement supérieur à Madagascar

La croissance démographique de Madagascar provoque l'explosion de la demande en matière d'enseignement supérieur, bien que le taux brut d'inscription dans ce secteur reste faible. Pour faire face à cette demande croissante, Madagascar ne peut compter que sur un nombre limité d'établissements d'enseignement supérieur (EES) publics, lourdement concentrés à Antananarivo. Le pays compte 6 universités, 4 Instituts Supérieurs Technologiques, un Centre national de formation à distance et 8 centres de recherche.

Si les EES publics jouissent de l'autonomie universitaire, ils n'ont aucun pouvoir en ce qui concerne leur budget et le recrutement d'enseignants, ce qui ne laisse aucune place à l'innovation ni aux mesures incitant à une utilisation efficace des ressources. C'est ainsi que l'on constate depuis 2000 une baisse régulière du nombre d'enseignants permanents, leur répartition inégale entre les différents établissements et surtout entre les différentes disciplines, le nombre disproportionné des membres du personnel non enseignant, le mauvais état des bâtiments et des équipements, malgré une amélioration de l'accès aux TIC ces dernières années.

Au niveau pédagogique, les EES présentent des performances peu satisfaisantes. L'enseignement supérieur malgache souffre non seulement d'un nombre insuffisant de diplômés, mais leur répartition dans les différentes disciplines ne répond pas aux besoins de l'économie du pays. Le pays ne dispose pas d'un cadre politique liant l'investissement dans l'enseignement supérieur aux objectifs d'une stratégie globale de développement.

En matière de recherche, les 8 centres de recherche emploient quelque 300 chercheurs et ingénieurs, mais faute de financement suffisant, aucun recrutement n'a pu avoir lieu depuis 10 ans et le matériel est de plus en plus archaïque. Une stratégie nationale de la recherche a été cependant publiée en 2013.

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a publié un document reprenant les perspectives pour 2013²³. Le document souligne qu'au vu des réalisations 2012, dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Recherche, les efforts en vue de la finalisation et l'officialisation de la Stratégie Nationale de la Recherche devront redoubler dans le courant du deuxième et troisième trimestre de l'année suivante. En 2013, la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Recherche implique la conception de plans directeurs thématiques de la recherche, en fonction des priorités définies dans les consultations régionales réalisées ; notamment l'environnement, l'agriculture et les changements climatiques ou encore les énergies renouvelables, la promotion des technologies locales et bien d'autres domaines, pour lesquels une plateforme de coordination sera créée. Une priorisation devra cependant être faite. Il est également important que les travaux et les résultats de recherche soient communiqués à un large public et utilisés.

3.5.5. Renforcement de la société civile

Gouvernance et décentralisation

Au niveau du pouvoir exécutif, la gouvernance malgache est caractérisée par l'importance mise sur la fonction présidentielle. Depuis son indépendance, le pays a pu observer un grand nombre de modifications de la constitution, orientées vers les intérêts politiques du chef de l'état au lieu de servir les intérêts collectifs. Le président maintient une influence sur les deux chambres du Parlement, mal financé et ne disposant que d'une capacité technique restreinte, ainsi que sur le système judiciaire, notamment la Haute cour institutionnelle²⁴.

La représentation des femmes à tous les niveaux de gouvernance reste faible, bien que quelques progrès aient été enregistrés entre 2009 et 2014 et est facilement remise en question. L'absence de mesures administratives ou législatives sur la parité en constitue une des principales causes. Si la loi sur les partis politiques (2012) interpelle ces derniers à intégrer l'approche genre et les droits humains dans leurs manifestes électoraux, elle pêche par l'absence de mesures d'accompagnement et de suivi de l'effectivité des déclarations.²⁵

Le développement du secteur privé et des services publics continue d'être freiné par la forte implication de l'élite urbaine dans les actions des institutions étatiques déjà faibles, visant à favoriser leurs intérêts privés. Cela

²³ http://www.mesupres.gov.mg/IMG/pdf/PERSPECTIVES_2013.pdf

²⁴ Commission universitaire pour le développement, Fiche pays Madagascar, 2013

²⁵ Baromètre de la SADC sur le Genre et le Développement, Madagascar. Chapitre 2-

<http://www.genderlinks.org.za/article/baromtre-de-la-sadc-sur-le-genre-et-le-dveloppement-madagascar-2015-03-17>

renforce le fait que dans l'opinion publique le dispositif gouvernemental est largement considéré manquant de transparence²⁶.

La décentralisation figure fortement dans le débat politique depuis deux décennies mais reste loin d'être achevée, malgré l'existence d'un cadre juridique extensif et des échelons de collectivités territoriales. Les provinces, réinstaurées par la nouvelle constitution de 2010 et nominalement chargées de la coordination du développement et de l'aménagement du territoire, n'ont pas réellement été mises en place. En l'absence d'une assemblée régionale et l'état désignant leurs chefs, les régions manquent d'autonomie réelle. En ce qui concerne les communes, elles n'ont ni les moyens financiers ni le personnel qualifié pour gérer efficacement leurs compétences. Les dépenses des collectivités décentralisées ne représentent que 3 à 5 % du budget total. Le faible taux de représentation des femmes au niveau des communes (4% des maires et 6% des conseillers municipaux) positionne la Grande Ile au 15e rang sur les 15 pays de la SADC.

3.5.6. Thématiques transversales : genre, handicap, travail décent

Handicap & développement

Le développement inclusif des personnes handicapées, tel que défini par IDDC²⁷, consiste à « s'assurer que toutes les phases du cycle de développement (élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation) incluent la dimension du handicap et que les personnes handicapées participent réellement et de manière significative aux processus et politiques de développement.

Le système pénitencier :

La surpopulation carcérale associée au délabrement des établissements, à l'absence et/ou à la vétusté des équipements sanitaires et d'hygiène, entraîne de graves conséquences sur l'état de santé des détenus. Les détentions abusives au regard de la loi sont légions et la majorité des prévenus ne dispose d'aucune aide juridique. La durée de la détention se traduit souvent par une rupture avec la famille aggravant le phénomène d'isolement et le mal être psychologique induits par l'incarcération. Le manque de moyens financiers de l'administration Pénitentiaire ne permet pas d'assurer une alimentation suffisante (en qualité et quantité) non plus que l'accès aux soins des détenus malades. En outre, le nombre insuffisant d'agents pénitentiaires conduit ces derniers à focaliser leurs interventions sur le seul maintien de la sécurité. L'ensemble de ces conditions renforce le caractère débilisant de l'incarcération et est source de séquelles physiques et psychiques à long terme.

Le secteur de la réadaptation fonctionnelle

Les problèmes essentiels sont :

- Problème d'accessibilité financière et géographique des services, plus encore que pour les CSB car ils n'existent que dans les grandes villes
- Problème de niveau des kinésithérapeutes et techniciens, qui sont isolés dans leur ville et ne bénéficient pas de formations continues
- Services mal intégrés dans les hôpitaux et ne bénéficiant que de très peu de matières premières
- Absence fréquente des kinés des services pour aller faire des consultations à domicile, qui sont payantes

Services sociaux et inclusion

Les services sociaux sont généralement rares, mal formés sur le Handicap, souvent engagés dans une approche d'assistantat plutôt que dans une véritable démarche de travail social favorisant la responsabilisation et l'autonomisation de leurs bénéficiaires. Au niveau institutionnel, les organismes, publics ou privés, actifs dans le domaine du handicap sont peu nombreux, privilégient une approche spécialisée plutôt qu'inclusive au détriment de la participation sociale de la personne handicapée, ont une capacité d'accueil limitée et offrent des services dont la qualité n'est soumise à aucun standard ni contrôle. Le manque de compétences des professionnels accueillant les personnes en situation de handicap constitue à l'heure actuelle un obstacle majeur d'une part à l'éducation effective de l'enfant handicapé, quelque soit ses déficiences, d'autre part à l'insertion sociale de ce dernier au sein de sa communauté et des espaces de socialisation existants.

²⁶ Banque Mondiale, « Revue de la gouvernance et de l'efficacité du développement, analyse d'économie politique et de la gouvernance à Madagascar », 2010, accessible sur :

http://siteresources.worldbank.org/INTMADAGASCAR/FRENCH/Resources/Gouvernance_es_fr.pdf

²⁷International Disability and Development Consortium (IDDC) – see: <http://www.iddcconsortium.net/joomla/>

Le genre

En 2008, Madagascar ratifiait le protocole sur le genre et le développement de la communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), avec des objectifs à atteindre pour 2015, hélas, loin d'être acquis. Un baromètre annuel permet de suivre la progression de la situation²⁸.

On se rend compte que Madagascar a obtenu des résultats positifs dans la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le pays se trouve en effet à la 41e place avec un score de 0,721 d'après le classement du « Global Gender Gap Index 2014, alors que ce GGGI était de 0.635 en 2006. Pour information, l'Islande, classée 1^e a un GGGI 2014 de 0,8594, l'égalité parfaite correspondant à 1. Le calcul du GGGI prend en compte quatre domaines : opportunités sur le marché du travail, accès à l'enseignement, santé et représentation politique. La tendance positive enregistrée depuis 2006 se poursuit et se consolide mais des déficits persistent. Les résultats sont repris dans le tableau ci-dessous avec en dernière colonne des « Global gender gap index » partiels dans la rubrique correspondante.

On observe une disparité importante au niveau de l'égalité salariale pour un même travail et des revenus perçus. Les postes à haute responsabilité sont majoritairement occupés par des hommes alors qu'un nombre important de femmes obtiennent d'excellents résultats universitaires. Ainsi Mireille Rabenoro²⁹ relève que la majorité des promotions diplômées de l'ENAM (Ecole nationale d'administration de Madagascar) avaient une femme à leur tête (major) mais qu'une seule d'entre elles avait été nommée présidente d'un district sur les 110 que compte le pays. L'implication des femmes dans la représentation politique reste faible. Par contre, les réformes menées dans le secteur éducatif ont donné lieu à des progrès promoteurs en matière d'alphabétisation des femmes. La proportion des filles et garçons est quasi égale même si la proportion des filles tend à baisser au niveau de l'enseignement supérieur.

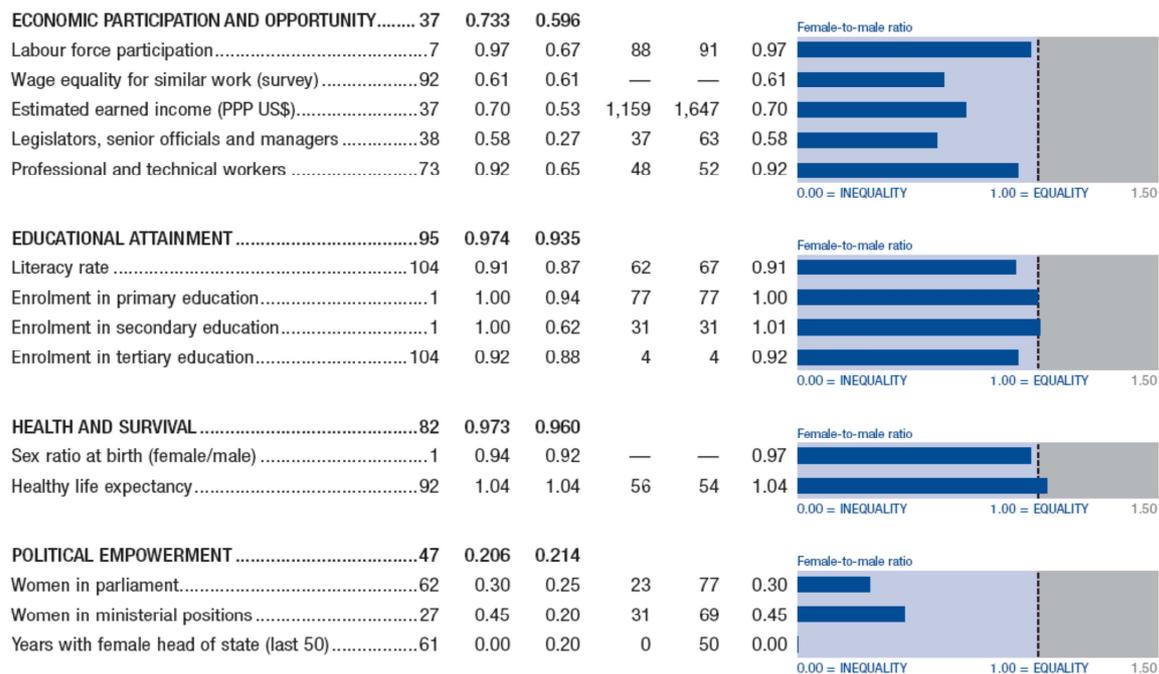
Enfin, si l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes, ces femmes rencontrent néanmoins des problèmes spécifiques. Pour n'en citer que deux, rappelons les difficultés rencontrées lors des accouchements (centres de santé éloignés, absence de couverture sociale...) et épinglons le fait qu'un pourcentage relativement important de femmes acceptent encore la violence conjugale de leurs maris envers elles. Que ce soit dans le domaine du droit civil, du droit du travail ou de la protection de la fonction maternelle, plusieurs législations récentes ont été adoptées. On recense également l'émergence d'associations féminines qui axent principalement leurs activités sur l'autonomisation économique des femmes ou la lutte contre les inégalités quelles qu'elles soient (lutte contre l'esclavage)

Toutes ces initiatives, ainsi qu'un atelier organisé en 2013, à l'Université d'Antananarivo pour la mise à niveau des enseignants universitaires sur la compréhension et la maîtrise du concept de l'égalité de genre³⁰, témoignent de la prise de conscience du phénomène 'genre' dans la société malgache. Les politiques et les projets développés doivent cependant avoir en toile de fond le questionnement suivant : ces projets, activités,... ne renforcent-ils pas les stéréotypes, et surtout, ne renforcent-ils pas les mécanismes défavorisant, parfois de manière insidieuse, l'un ou l'autre sexe ?

²⁸ <http://www.genderlinks.org.za/article/baromtre-de-la-sadc-sur-le-genre-et-le-dveloppement-madagascar-2015-03-17>

²⁹ «Le mythe des femmes au pouvoir, arme de l'antiféminisme à Madagascar » dans Cahiers du Genre 2012/1 (n° 52) Les antiféminismes - L'Harmattan

³⁰ <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BSP/GENDER/PDF/rapportatelierespacedegsaout.pdf>

Tableau des déficits en genre, 2014 (Source : Global Gender Gap Index)

Travail décent

Malgré la mise en œuvre, depuis le milieu des années 80, de divers programmes spécifiques pro-pauvres dans des domaines variés, la pauvreté demeure un phénomène de grande ampleur à Madagascar. La crise économique mondiale de 2008 n'a rien arrangé. Elle a provoqué une déstabilisation alarmante du marché du travail avec aggravation du chômage, précarisation accrue de l'emploi et perte d'environ 20 000 emplois directs, ainsi qu'une détérioration générale de la situation économique, financière et sociale du pays. En tant que membre de l'OIT, Madagascar a réaffirmé son adhésion au Pacte Mondial pour l'Emploi, à l'Agenda du travail décent et à la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Le Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) de 2008 est le résultat de cet engagement. Ce PPTD définit le travail décent en tant qu'objectif national et propose des outils aux mandants afin qu'ils puissent définir leurs priorités et orientations afin d'atteindre cet objectif.

Le PPTD s'articule autour de 4 grands axes :

- garantir les droits fondamentaux du travail ;
- encourager et garantir la création d'emplois décents pour des revenus décents aussi bien aux hommes qu'aux femmes
- développer et garantir une protection sociale pour tous ;
- renforcer le dialogue social comme voie incontournable vers le progrès économique et social.

Suite à un travail de concertation entre partenaires nationaux et internationaux, il a été décidé de retenir les deux objectifs prioritaires suivants pour la période 2010-2013. La première priorité numéro est de favoriser l'accès des groupes vulnérables (les jeunes, les femmes et les travailleurs ruraux,...) à l'emploi par le renforcement de leur employabilité et par la dynamisation des secteurs générateurs d'emploi. La seconde priorité est d'améliorer la productivité du travail par la promotion du dialogue social, par le respect des principes et droits fondamentaux au travail (PDFT) et la protection sociale (prévention maladie, lutte contre la stigmatisation et la discrimination, ...). Une attention particulière est accordée aux groupes vulnérables, notamment les enfants au travail et les femmes.

4. Description de la société civile locale, des autorités décentralisées et des institutions publiques et de leurs principaux partenaires financiers.

4.1. Description de la société civile locale des principaux partenaires financiers.

4.1.1. La notion de société civile : contenu

Le terme société civile désigne le large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur des considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique. Le terme organisations de la société civile (OSC) fait donc référence à un vaste éventail d'organisations : groupements communautaires, organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, organisations de populations autochtones, organisations caritatives, organismes confessionnels, associations professionnelles et fondations privées³¹.

4.1.2. Description de la société civile malgache

Le concept de société civile, dans son sens moderne³², est relativement nouveau dans le pays. Les crises politiques consécutives qui ont conduit à une situation d'insécurité et de précarité économiques et sociales a entraîné une relation de méfiance réciproque entre l'Etat et les OSC³³.

Bien qu'il n'existe aucun chiffre exact sur le nombre d'organisations de la société civile à Madagascar, à cause des restructurations permanentes et des données insuffisantes, on peut estimer à environ 3000 le nombre d'OSC malgaches. Viennent s'y ajouter les nombreuses organisations étrangères, qui appuient les groupements locaux à travers leurs représentations dans le pays. La plupart des ONG malgaches travaille surtout au niveau régional ou local, dans le cadre de programmes et de projets strictement délimités.

L'organisation générale des OSC est caractérisée par une grande centralisation dans la Capitale Antananarivo et par une forte dépendance vis à vis de l'élite urbaine. En zone rurale, les OSC restent fragmentées, sans collaboration mutuelle et avec peu de capacité de plaidoyer. Démunies de capacités institutionnelles, elles ont peu d'influence sur toute prise de décision politique.

Au niveau de base, et relevant d'une longue tradition, il existe les Fokonolona (en malgache ce terme définit une communauté villageoise réunissant les membres d'un ou de plusieurs groupes, résidant sur un territoire délimité), reconnues en principe dans leurs potentialités par la Constitution, mais finalement non reconnues dans la pratique, pour des raisons en général politiciennes.

La plupart des thèmes abordés par les ONG, et traités dans le cadre de leurs objectifs spécifiques, concerne principalement la problématique environnementale. Au premier plan figure l'éducation à un rapport responsable et efficient avec la nature et les ressources naturelles. D'autres domaines particulièrement valorisés sont également l'alimentation en eau potable suffisante, la prévention en matière de santé et la prévention du sida. Seules quelques ONG se préoccupent effectivement de faire avancer le processus de démocratisation dans le pays. On n'attribue qu'une position plutôt faible à la société civile à Madagascar, dans la vie sociale et politique au quotidien. La société civile malgache elle-même semble encore manquer de l'autorité nécessaire pour affirmer et montrer son rôle pour apporter leur contribution active pour résoudre les problèmes de développement du pays.

Un autre problème de la société civile malgache est que le cadre juridique des organisations de la société civile n'est pas encore réglé de manière définitive. Cela concerne aussi bien leur existence, leur travail et surtout, leur droit à la délibération et/ou de décision. La société civile malgache dans son action est appuyée par plusieurs types de partenaires techniques et financiers. Entre autres, il y a les ONG internationaux comme Aide et action, le Centre des rencontres internationales d'initiatives et changements (CAUX, Suisse) qui œuvrent dans les différents domaines d'intervention de la société civile. Il y a aussi et surtout les Organismes des Nations Unies comme L'UNFPA pour la promotion des genres et la protection de l'enfant, l'UNDAF, le PNUD, La BAON de la délégation de la commission Européenne à Madagascar. Ces organismes appuient surtout les plateformes de société civile comme le PFNOSCM, le CNDC, le Sefafi, KMF-CNOE, mais ces financements n'ont pas abouti jusqu'à la fin car des

³¹<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTTOPICS/FRENCH/EXTCSOFRENCH/0,,contentMDK:20614159~menuPK:1615310~pagePK:220503~piPK:220476~theSitePK:1153825,00.html>

³² Comprenant les ONG et leurs réseaux, agissant à côté de l'état et du secteur privé

³³ Feuille de route de l'UE pour l'engagement envers la société civile, 2014

rubriques n'ont pas été réalisées pour diverses raisons. Au niveau de la communauté africaine, il y a le conseil national de la SADC, l'African Capacity Building Fondation (ACBF).

Ces différents appuis se distribuent comme suit³⁴ :

- Droit de l'homme : 3%
- Protection sociale : 20%
- Santé : 8%
- Environnement et gestion des ressources : 11%
- Genre : 3%
- Gouvernance : 2%
- Education, formation et culture : 3%
- Développement rural : 35%
- Foncier : 2%
- Eau et assainissement : 3%

Les activités des groupes religieux au des organisations confessionnelles à Madagascar remontent à l'époque de l'activité missionnaire. Les organisations confessionnelles à Madagascar sont identifiées selon deux grandes catégories :

- Les organisations religieuses qui établissent des bureaux et des programmes qui sont principalement concernés par les questions de développement social (tels que les ONG) ;
- Les organismes religieux qui ont comme intérêt principal la promotion d'une foi particulière et l'enseignement religieux

Dans l'ensemble, les organisations confessionnelles illustrent une structure organisationnelle relativement stable, fonctionnant habituellement d'un sommet national aux communautés au niveau local. Les organisations religieuses jouent un rôle important dans la fourniture de l'éducation. Un exemple d'un groupe religieux sont les Salésiens et les Sœurs de Don Bosco qui fournissent une éducation de qualité.

4.2. Description des autorités décentralisées et de leurs principaux partenaires financiers

4.2.1. Les Autorités décentralisées

Madagascar a opté depuis les années 90 pour une politique de décentralisation. Cette politique n'a malheureusement pas été menée jusqu'au bout et a même connu des périodes de recul.

Actuellement les seules véritables Collectivités Décentralisées (CTD) sont les Communes au nombre de 1695. Les élections au suffrage universel de leurs responsables, Maires et Conseils Communaux ou Municipaux, sont prévues pour fin juillet 2015.

Dans les communes, il existe des circonscriptions qui dépendent plutôt du Ministère de l'Intérieur : ce sont le Fokontany. Les autres niveaux de décentralisation intermédiaires, sont, selon l'actuelle Constitution : les provinces, les régions. Leurs nombres n'ont pas encore été fixés, ni leurs délimitations. Mais il existe actuellement 22 régions qui sont actives, créées dans les années 2005 mais dont les responsables, les Chefs de Régions, ont été désignés par le Ministère de l'Intérieur.

Le problème, c'est que cette décentralisation n'a jamais été effective.

De plus, Conformément à l'article 55 alinéa 6 de la Constitution, le Président de la République est tenu, au début de son mandat, d'annoncer les grandes lignes de la Politique Générale de l'Etat que le Gouvernement doit mettre en œuvre suivant l'article 63 alinéa 1. Cette politique doit tenir compte des OMD et de l'agenda de développement post 2015 d'Abuja, des traités et accords internationaux et régionaux auxquels le pays s'est engagé³⁵.

³⁴ Rapport final (Mars 2010) UNDP : « Evaluation des capacités de la plateforme nationale des organisations de la société civile à Madagascar ((PFNOSCM) et du consortium national pour la participation citoyenne (CNPC) »

³⁵ www.primature.gov.mg : « Madagascar, une nation moderne et prospère »

Dans cette politique sont soulevés les effets constatés des crises successives, à savoir :

- la non atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : le taux de pauvreté est passé de 69 % en 2005 à 71,5% en 2012 et, dans la plupart de cas, la plupart des objectifs et cibles correspondants risquent de ne pas être réalisés à moins d'une prise de mesures appropriées et accélérées.
- la décélération de la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB): la reprise reste timide et demeure en dessous de l'accroissement démographique.
- une crise de confiance qui se manifeste par la frustration du secteur privé et du public face à la faiblesse et l'insuffisance de redevabilité des institutions publiques, la montée de l'insécurité. Même si le taux de criminalité est passé de 1,39 infraction pour 1.000 habitants en 2011 à 0,95 infractions pour 1.000 habitants en 2012 et à 0,91 en 2013, l'on note la recrudescence du nombre de bandes organisées utilisant des armes de plus en plus meurtrières.
- la suspension des financements et de la coopération de la part des Partenaires Techniques et Financiers : le volume de l'Aide Publique au Développement a sensiblement diminué entre les périodes 2008 et 2013 passant de 700 millions USD à 478,3 millions USD en 2013.
- le ralentissement des activités économiques dû à l'insécurité et au mauvais climat des affaires conjugué à l'insuffisance de financement : les dépenses publiques (en particulier l'investissement) ont fortement diminué. Les investissements publics dans les travaux publics ont été divisés par trois entre 2008 et 2012. La suspension de l'AGOA a aggravé cette situation bloquant l'opportunité offerte aux opérateurs économiques d'exporter des produits textiles vers les Etats-Unis. On note une diminution progressive du nombre de touristes depuis le début de la crise : 375.000 en 2008, 255.942 en 2012 et 196.375 en 2013.
- la situation de l'emploi préoccupante avec le rebondissement d'un sous-emploi rampant, d'un secteur informel généralisé (représentant 90 % de l'emploi total) et des emplois vulnérables précaires. En outre, la suspension de l'AGOA a entraîné une perte de 30 000 emplois environ. La prolifération du secteur informel confirme les difficultés d'insertion sur le marché du travail et traduit les stratégies individuelles et familiales face à la pauvreté : en 2011-2012, la création d'entreprises individuelles est à un niveau jamais atteint depuis 2005.
- La régression des indicateurs du secteur éducatif: les familles rencontrent des difficultés à envoyer leurs enfants à l'école. Depuis 2009, le taux brut de scolarité au niveau du primaire diminue. De 2009 à 2013, le Taux Net de Scolarisation du primaire a reculé passant de 91,3% en 2009 à 86,3% en 2013 ; les taux d'achèvement du primaire et au collège diminuent traduisant une augmentation de la déscolarisation. Les taux de réussite aux examens (CEPE, BEPC et Baccalauréat) baissent entre 2010 et 2013.
- Difficulté d'accès à la santé: la population fréquente de moins en moins les Centres de Santé de Base (CSB), le taux de consultation externe des CSB passe de 28,20% en 2012 à 29,2% en 2013 contre 37,6% en 2008 ; si la couverture vaccinale a dépassé dans l'ensemble l'objectif de plus de 80% jusqu'en 2012 elle a drastiquement régressé à 58,5% en 2013. L'accès à la santé est aggravé par la détérioration des infrastructures routières associée à la fermeture de nombreux Centres de Santé de Base : depuis 2010, il n'y a plus de réseau routier en terre en bon état, et des centaines de CSB ont été fermées (241 en 2010). Toutes ces dégradations sociales ont des effets négatifs sur l'activité économique entraînant le pays dans un cercle vicieux.
- La manifestation de la mauvaise gouvernance : la pratique de la corruption est devenue une attitude généralisée durant ces cinq dernières années. En effet, si le score de Madagascar a été de 34/100 en 2008, le phénomène de crise a ramené le score à 26/100 en 2010 pour passer à 28/100 en 2013.
- La dégradation de l'environnement : Les feux de brousse constituent un fléau national. Entre 2009 et 2010, les surfaces ravagées par le feu ont dépassé la barre de 300.000 ha. A la suite des mesures prises renforçant les contrôles forestiers, les surfaces incendiées n'ont pas dépassé les 200.000 ha en 2012 et 2013.
- La dégradation du climat des affaires : Les investissements Directs Etrangers (IDE) ont chuté de moitié entre 2008 et 2010, et malgré une certaine hausse à 507,7 millions de DTS en 2012, les IDE ont chuté au niveau le plus bas de 392,8 millions de DTS en 2013. On constate une diminution du nombre de Sociétés Anonymes nouvellement créé. Il en est de même pour les entreprises franches.

- Une « mauvaise » gouvernance : selon l'agence internationale Mo Ibrahim, Madagascar figure parmi les pays du continent africain qui a connu une forte régression en matière de gouvernance. Sur 52 pays africains, Madagascar est passé de la 9ème place en 2000 à la 37ème place en 2012. Le pays a enregistré une chute particulièrement sensible dans les catégories suivantes : participation citoyenne, droits de l'homme et souveraineté du droit.

Par rapport à cet état des choses, des objectifs ont été fixés, avec des défis, des orientations stratégiques et des intervenants bien définis. Il faut savoir que La société civile malgache a une grande place dans la mise en œuvre de ces activités qui restent jusqu'ici hypothétique dans l'ensemble même si quelques actions isolées ont été mises en action.

4.2.2. Les partenaires financiers des Autorités Décentralisées

Le financement des Collectivités Décentralisées est constitué principalement par :

- leurs ressources propres (fiscalité et parafiscalité locales),
- les ristournes et parts de redevances pour l'exploitation des ressources naturelles, entre autres minières. Cette part pose actuellement divers problèmes dont l'insuffisance de transparence,
- une contribution de l'Etat, notamment par transfert de moyens, parallèle au transfert de compétences vers les CTD : ce transfert de moyens n'a jamais été une réalité, et la part du budget géré par l'Etat central représente 95%, alors que l'ensemble des Régions et des Communes n'a géré que 5%.

Certaines collectivités bénéficient de l'appui de Collectivités du Nord, dans le cadre de la Coopération décentralisée. D'autres bénéficient des programmes ou projets des Partenaires Techniques et Financiers de Madagascar ou encore d'ONG internationales

En effet, Les principaux partenaires techniques et financiers des autorités publiques sont focalisés sur l'appui aux ministères centraux, mais il y a quand même des partenaires qui font des accords directs avec les autorités décentralisées, comme c'est le cas des collectivités décentralisées et communes européennes, d'ONG international comme Planet Finance ou national comme le FID (Fonds d'Intervention pour le Développement).

4.3. Description des institutions publiques et de leurs principaux partenaires financiers

4.3.1. Les institutions publiques

Les principales institutions engagées dans la coopération sont les Ministères avec les divers organismes rattachés et surtout, pour la population, les Services Techniques Déconcentrés (STD), actifs dans les différents domaines ou secteurs.

4.3.2. Les principaux partenaires techniques et financiers (PTF)

Principalement, le financement des institutions publiques est assuré par le Budget de l'Etat, qui dépend pour une part non négligeable, surtout pour les investissements, des apports de la Coopération Internationale, multilatérale ou bilatérale. Une partie de ce financement est même assurée par des acteurs non gouvernementaux. Après les élections démocratiques transparentes présidentielles de 2013, les PTF ont ouvert la coopération (WB, FMI, PNUD, UE, USA, KfW allemande, BAD, Chine, France, NORAD norvégien, etc.). Madagascar est dans la phase de reconstruction dans tous les secteurs et on constate la volonté des bailleurs de fonds à contribuer à la réalisation du PND.

Actuellement, les institutions publiques commencent à s'ouvrir et leurs partenaires techniques et financiers sont de plus en plus variés. La typologie de ces partenaires va des fondations nationales et internationales de la télécommunication comme Orange, Telma, Airtel aux ONG nationaux et internationaux : le Bureau International du Travail (BIT), l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), le Bureau Technique de Développement Don Bosco à Madagascar ; en passant par les grandes entreprises telles MICROSOFT Océan Indien et celles du secteur Mine et Pétrole ainsi que des membres de la société civile (syndicats, groupements,...) comme le Groupement des Opérateurs des Technologies de l'Information et de la Communication (GOTICOM), le Groupement d'Intérêt Public/ Formation Continue et Insertion Professionnelle, Académie de la Réunion (GIP/FCIP), des syndicats d'entreprises, le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM), le Groupement Pétrolier

de Madagascar, le Groupement du Patronat Malgache (FIVMPAMA), l'Association Professionnelle des Banques (APB) et celle des organismes de microfinance.

Peuvent être associées à cette liste aussi les principaux organismes bancaires installés à Madagascar, les organismes des Nations Unies et diverses ambassades et actions de coopération et la plupart des organismes de médias. La présence de cette variété de partenaires commence à amener une notion de parité publique/privé/société civile dans la gestion des projets et la prise de décision, ce qui, en soi, est une très bonne chose.

5. Analyse de la situation de la société civile locale, des autorités décentralisées et des institutions publiques et des pistes envisagées pour favoriser les conditions de leur renforcement.

5.1. Analyse de la situation de la société civile locale et des pistes envisagées pour favoriser les conditions de son renforcement

5.1.1. Analyse Swot de la société civile malgache

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES	PISTES D' ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - reconnaissance de la place de la Société Civile dans le dialogue politique - Diversité des acteurs de la Société Civile - Diversité de champ d'actions - Existence d'appui soutenu d'acteurs externes - Volonté de persister - Tradition de travailler ensemble - Réappropriation du « Fokonolona » au niveau plus large - Existence des OSC par domaine - Existence d'expertises internes diverses - Motivation et engagement des OSC - Mobilisation forte malgré les faibles moyens - OSC actuels ont des capacités techniques avec des ONG nationales et internationales - Les OSC malgaches existent sur tout le territoire et la majorité d'entre elles sont fonctionnelles. - Les OSC sont structurées dans des plateformes ou d'autres formes de regroupements , jusqu'au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de cadre juridique adapté - Manque de structuration - Manque de communication et de capitalisation - Gouvernance interne inefficace - Problème d'autonomie interne - Manque d'autonomie financière - Cadre de compétence non optimum - Non-participation au niveau décisionnel - Société civile fragmentée - Majorité des OSC informelles - Nécessité de certains secteurs à se structurer en plateforme - Conflit d'intérêt des leaders des OSC - Compétences externes existantes mais ne sont pas utilisées - Insuffisance de moyens financiers = risque d'influence - Mauvaise gouvernance interne - Peu d'accès aux fonds publics internationaux et surtout capacités limitées pour mobiliser des fonds privés (sauf églises) - Une faible coordination et par conséquent un faible poids politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du processus de décentralisation - Volonté des bailleurs à accompagner les SC à se renforcer ou à se restructurer : programme « Dinika » de l'Union européenne de renforcement de la Société Civile Malgache; le programme de la Banque Mondiale de renforcement de la Société Civile pour plus de recevabilité et de transparence dans les affaires publiques... - Existence de budget participatif - Apport des organisations externes - Instabilité politique - Existence du PND (Plan National de Développement) - Redynamisation de la plateforme nationale des OSC - Existence des PTF (partenaires techniques et financiers) de la SC - Se créer des partenariats en fonction des besoins - Existence d'expertises internes et externes à la SC - Le lancement de diverses réformes des politiques publiques, avec l'affirmation par les pouvoirs publics de leur volonté de dialogue avec la Société Civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces réformes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre de protection des acteurs insuffisant - Réduction à des prestations de service - Manque d'offre de renforcement de capacité - Instabilité politique - Ingérence politique - Manipulation et infiltration par des acteurs politiques dans la SC - Difficulté d'harmonisation avec les associations traditionnelles - Manque de cadre juridique - Manque de bonne gouvernance - Vox populi pas suffisamment entendue 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la structuration de la Société Civile notamment en encourageant les regroupements et les complémentarités - Faciliter la circulation des informations - Aider à accéder aux financements des partenaires techniques et financiers internationaux,

5.1.2. Pistes envisagées pour renforcer la société civile

L'intégration des OSC malgaches dans les processus de décision n'est pas facilitée car elles ne sont pas acceptées au sein du gouvernement. En effet, il n'est pas encore prévu à l'ordre du jour de consulter les OSC malgaches pour conseiller le gouvernement sur de nouveaux projets, ni de profiter de leur savoir-faire. La mise en place de coalitions durables entre des organisations traitant des mêmes thèmes favoriserait donc la construction d'une telle position de force. A travers ce genre de réseaux, le travail des ONG pourrait être conçu de manière plus efficace et gagner plus d'influence, sur le long terme, grâce à des champs d'action très spécifiques au sein des pôles de coopération.

Par ailleurs, le cadre juridique des organisations de la société civile n'est pas encore réglé de manière définitive. Cela concerne aussi bien leur existence, leur travail et surtout, leur droit à la délibération et/ou décision. Il est vrai que les bases fondamentales telles que la liberté d'opinion et de réunion sont réglementées dans la Constitution; mais une véritable traduction de ces règles de base sous forme de loi n'existe pas encore. C'est peut-être, entre autres, la raison pour laquelle les OSC malgaches n'osent pas s'opposer de manière officielle à des décisions politiques spécifiques, ou se prononcer, même de manière générale, dans le débat public. Elles craignent les conséquences que pourraient engendrer, pour elles, l'expression quelconque d'une opposition mal accueillie. Cette peur des conséquences juridiques constitue un autre facteur limitant pour leur travail et leurs actions. Il est donc important d'intensifier le dialogue entre le gouvernement et la société civile pour une meilleure acceptation de la société civile par des représentants de l'Etat et du secteur économique et ceci en :

- réagissant régulièrement, en temps opportun et publiquement aux décisions politiques,
- donnant publiquement leur avis,
- ayant une expertise sur différents thèmes politiques,
- mettant en place des espaces de concertation
- ayant plus de professionnalisme et devenir des partenaires ayant la capacité de dialogue.

Un autre défi est l'intégration de certaines organisations de la société civile malgache dans les réseaux mondiaux et régionaux tels que la SADC (South African Development Community), par exemple. Mais même au plan national, il s'agit de créer des réseaux de coalition étendus et durables, pour pouvoir construire une communauté forte et constituer ainsi un contrepoids valable, face à l'Etat. Les organisations nationales peuvent bénéficier des expériences d'autres pays dans leur processus de développement.

A travers ces échanges, les acteurs de la société civile à Madagascar peuvent acquérir des connaissances importantes pour leur propre travail et l'évolution du travail de la société civile dans leur pays. Par ailleurs, une mise en réseau durable d'organisations nationales et internationales engendre une stabilisation des structures de la société civile.

Enfin, un dernier défi à relever, que l'on peut considérer comme étant à la base de tout ce qui précède, est la capacité de répandre le savoir sur la société civile à Madagascar et d'augmenter le nombre de personnes sensibilisées dans la société.

5.2. L'administration publique (autorités décentralisées et institutions publiques)

5.2.1. Analyse

Pour le moment, il n'est pas vraiment opportun de parler des régions et des provinces. Des réflexions sont encore en cours quant à leurs compétences respectives. Dans ce contexte, notre analyse se concentrera sur les Communes.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	PISTES D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> - Décentralisation structurée - Existence des lois sur la décentralisation - Communes fonctionnelles au niveau administratif - Légitimité démocratique - Autonomie au niveau de planification et de réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'accompagnement technique - Méconnaissance des lois - Délimitation territoriale non précise - Organisme Privé de Coopération Intercommunale (OPCI) non valorisé - Manque de compétences - L'insuffisance de capacités des responsables pour planifier, animer, maintenir l'autorité et développer des coopérations. La faible capacité à mobiliser les ressources propres - L'insuffisance du contrôle démocratique par les citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de coopération décentralisée - Adhésion des Fokontany dans la politique communale - L'existence des lois sur l'OPCI - La possibilité de se regrouper dans les Organismes Publics de Coopération Intercommunale(OPCI) 	<ul style="list-style-type: none"> - Modalité de gestion financière - Quand le Fokontany empêche la commune de fonctionner - Confusion et superposition de compétences - Impact négatif de la politique politicienne (influence négative des organes déconcentrés sur la Collectivité Territoriale Décentralisée) - Le séparatisme, qui pourrait se fonder sur l'ethnocentrisme - Les tendances centralisatrices de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des systèmes de nomination/recrutement (Personnel des collectivités territoriales décentralisées) - Renforcer les coopérations décentralisées - Renforcer la maîtrise d'ouvrage et la capacité de plaidoyer, de négociation auprès de l'Etat central et des Partenaires Techniques et Financiers. - Renforcer les communautés de base, notamment les « Fokonolona »

5.2.2. Pistes envisagées pour renforcer les autorités décentralisées

- Mettre en place une loi compréhensible et claire qui éclairera le fonctionnement réel de cette décentralisation ;
- Faire des Fokontany une véritable collectivité territoriale de base et non des services déconcentrés de l'Etat ;
- Consolider les collectivités en termes de compétences, de ressources et de capacités. Leurs rôles sont à clarifier et la fiscalité locale à relancer. Ceci permettra de mieux garantir les ressources nécessaires au fonctionnement et aux investissements des collectivités ;
- Bien définir les attributions des structures décentralisées et celles déconcentrées des services publics au niveau des collectivités locales ;
- Mise en place effective des plateformes de concertation communale pour un développement fondé sur la participation citoyenne, favorisant le dialogue et la concertation entre élus et populations.
- Simplifier les dispositions administratives et les relations fiscales qui s'appliquent dans le domaine de la gestion décentralisée à Madagascar.
- Des facteurs permettant d'être optimiste à moyen terme sur le succès de la décentralisation sont l'importance croissante de la coopération décentralisée comme source de fonds et la diffusion des nouvelles technologies de l'information qui facilitent la décision décentralisée...

5.3. Analyse par domaine des pistes envisagées pour favoriser le renforcement

5.3.1. Analyse dans le contexte de l'agriculture

ACTEURS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	PISTES D' ACTIONS
ACTEURS OSC					
Plateforme régionale	<ul style="list-style-type: none"> - Promoteur et bénéficiaires à la fois - Force de plaidoyer - Capacité de mobilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Le conflit d'intérêt interne - Non maîtrise de technique de plaidoyer - Moyens limités (financier et matériels) - Faible capacité de gestion de projet et de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui institutionnel et transfert de compétence par des ACNG - Existence d'une nouvelle politique de réforme dans le domaine foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Politisation - Infiltration des politiciens dans la plateforme : ONG, groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'autonomisation et institutionnalisation
ONG locales	<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage social et service de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens limités (financiers et matériels) - Faible capacité de gestion de projet et de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui institutionnel et transfert de compétence par des ACNG internationaux - Existence d'une nouvelle politique de réforme dans le domaine foncier 		<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'autonomisation et institutionnalisation
Organisation de formation professionnelle et les Universités	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des expertises 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible sollicitation de la part des bénéficiaires et des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des universités et centres de formation professionnelle (Ex : FOFI, TOMBONTOA, ANTSIRABE,...) 		<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le contact entre les universités et centres de formation professionnelle
Groupements,	<ul style="list-style-type: none"> - Grainier communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible productivité 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Services 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation foncière

fédérations d'agriculteurs	villageois,	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes et techniques traditionnelles - Difficulté d'accéder à la terre, - Obligations sociales liées à la tradition - Faible accès aux marchés - Analphabétisme - Réticence aux innovations - Esprit d'assistanat : faible appropriation - Faible capacité d'adaptation au changement climatique 	<p>techniques déconcentrés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence des institutions de micro-finance Ex : CECAM, FRDA, ... - Existence des ONG internationales en agriculture - Existence de marché régional. Ex : COI - Existence des ONG spécialisées dans le domaine de l'environnement 	<p>collecteurs profiteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence des gros propriétaires fonciers usuriers - Accaparement de terres - Enclavement de zones productrices - Pratique de système d'endettement/prêts par les profiteurs/usuriers. - Changement climatique : cyclone, sécheresse, - Feu de brousse, culture sur brulis, - Changement climatique (sur l'agriculture et sur la santé de l'homme,...) - Invasion acridienne 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au plaidoyer pour accès à la terre sur l'agriculture - Agro-écologique - Variétés d'intrants et de technique adaptées - Plaidoyer visant le désenclavement des zones productrices - Promotion des groupements d'épargne solidaire - Regroupement, structuration des petits producteurs, - Facilitation de l'accès aux services de proximité - Promouvoir l'alphabétisation - Protection des bassins versants et les berges - Participation à l'élaboration des micro-projets communautaires - Mécanisation de l'agriculture adaptée aux besoins locaux - Mise à disposition des services de proximité - Renforcement des mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (changement climatique) et d'adaptation et restauration
CTD – Autorités décentralisées					
Régions, Communes et OPCI	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle de facilitateur - Existence des plans de développement : PLD, PCD, PRD et PND 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible implication - Esprit d'assistanat - Insuffisance d'infrastructures liées au développement agricole. Ex : route, barrage,... - Ressources humaines non qualifiées - Faible capacité de mobiliser les ressources locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des projets agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens financiers dû à l'insuffisance de la subvention de l'Etat pour l'agriculture 	

5.3.2. Analyse dans le contexte de Santé

ACTEURS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	PISTES D' ACTIONS
ACTEURS OSC					
ONG	- Disponibilité des ressources humaines	- Faibles capacités techniques	- Existence et richesse de la pharmacopée traditionnelle	- Dépendance financière de l'extérieur	- Renforcement de capacité technique et institutionnelle - Collaboration avec IMRA et les tradi-praticiens
Universités et institut de recherche			- Documents mis à jour	- Dépendance financière de l'extérieur	
CTD et Fokontany					
Régions, Communes, Fokontany	- Existence des COSAN + AC	- Bénévolat - Faibles capacités techniques - Difficulté d'accès aux structures compte tenu de l'éloignement - Mauvaise gestion de subvention - Détournement	- Existence de fonds d'équité - Politique de réhabilitation des infrastructures sanitaires	-	- Appuyer les CTD dans la mobilisation des ressources et la capacité de gestion - Campagnes d'information au public - Introduction des mutuelles de santé (AMU) - Promotion de services payants Ex : blue star
STD – institutions publiques					
DRS, SDSP	- Application de la politique ministérielle	- Insuffisance des ressources (humaines, financières, matérielles) - Taux d'absentéisme très élevé - Inexistence de politique de protection sociale (Assurance médicale universelle)	- Existence des ACNG locales - Politique de réhabilitation des infrastructures sanitaires -	- Vieillessement du personnel médical	- Décentralisation des services spécialisés Ex : petite chirurgie - Incitation du personnel médical (motivation)
CSB		- Salubrité des centres de santé - Faible taux de couverture sanitaire - Fonds d'équité non fonctionnel - Mauvaise gestion des PHAGE COM - Vieillessement du personnel médical (50%) - Inexistence des moyens d'évacuation sanitaire dans la brousse			- Dotation des moyens d'évacuation (moto ambulance)

5.3.3. Analyse dans le contexte de l'Eau Potable, l'assainissement et l'hygiène

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES	PISTES D' ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Compétences en ingénierie sociale - Compétence en techniques de base de mise en place d'ouvrages d'AEP/AH - OSC formelles - ONG malgaches légitimes dans le secteur - OSC /RH expérimentées (plusieurs années dans le secteur, couvertures étendues dans les régions) - Représentatifs des usagers finaux (AUE) - Cercle d'échange effectif et opérationnel et dynamique - Très actifs dans le plaidoyer pour le secteur et ont incidence politique (plateforme) 	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit d'innovation limité - Financement limité - Difficulté à assurer la pérennisation des impacts (autonomie technique après le projet = AUE) - Vision institutionnelle pas assez développée (Esprit trop « projet ») - Opportunisme par rapport « coopération nord-sud) - A cheval entre OSC et prestataire de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux d'EAH à Madagascar - Priorité du secteur EAH dans PND - Réponse positive des bailleurs au secteur - Espace de dialogue et de rencontre élargi - Inclusion de Madagascar aux plateformes mondiales / internationales (WSCCC, Réseau Océan Indien, Réseau SADC etc.) - Connaissance / Ingénierie / Technique / Technologie internationale disponibles à exploiter et à expérimenter et innover - Ouverture des OSC à l'extérieur grâce aux relations avec PTF internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Suspension/réduction de fonds pour les projets de développement suite à l'instabilité politique - Conflit d'intérêt (plateformes, ONG, AUE) - Changement des priorités et stratégies politiques - Dégradation de l'environnement / perte de la ressource - Problème foncier (en assainissement et conflit d'usage des ressources en eau) - Us et coutumes (frein au changement de comportement) 	<ul style="list-style-type: none"> - A travers la R/A stimuler l'innovation dans les capacités techniques et organisationnelles - Renforcement de capacité technique et organisationnelle - Renforcer le plaidoyer et la veille politique - Participation dans la révision / actualisation des cadres juridiques à adapter - Développer les activités GIRE pour soutenir l'environnement - Plaidoyer pour permettre la résolution du problème foncier pour l'EAH (toute la chaîne de l'assainissement, conflit d'usage des ressources en eau) - Appuyer la diffusion des textes réglementaires et connaissances (us et coutumes) - Sensibilisation de la population au changement de comportement - Appuyer la mise en place de la plateforme des OSC pour le secteur

Institutions publiques déconcentrées

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES	PISTES D' ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Services déconcentré au niveau régional (DIREAH) - Existence de Politique et Stratégie Sectorielle - Existence d'un plan régional de développement (PRD) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de financement venant du central (moyen de fonctionnement limité) - Faible capacité technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté manifeste de mise en place de collaboration interministérielle - Priorisation du secteur dans le PND - Financement du fonctionnement des Ministères par les bailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Non continuité du service - Changement de gouvernement - La maîtrise d'ouvrage déléguée risque de détourner le rôle du Ministère dans son rôle régalié - Démarche pour l'obtention de permis environnemental est longue et fastidieuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les relations et dialogue entre les autorités déconcentrées et les Communes - Impliquer activement les autorités déconcentrées dans la définition et mise en œuvre des programmes d'eau potable et d'assainissement. - Renforcer les capacités d'appui à la maîtrise d'ouvrage

Pouvoirs publics : autorités déconcentrées

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES	PISTES D' ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Maître d'ouvrage sectoriel - Existence de PRD - Existence de plan communal de développement - Adhésion de la population/des électeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible mobilisation de ressources propres & transfert de l'Etat limité - Difficulté à assumer la maîtrise d'ouvrage dans les petites Communes - Faible connaissance du cadre légal, rôle et compétence 	<ul style="list-style-type: none"> - OPCI - Coopération décentralisée nord-sud, sud-sud - Le secteur priorisé dans les PCD - Existence de la maîtrise d'ouvrage déléguée - Existence de Fonds de Développement Local - Proximité des ONGs sectorielles locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de superposition de compétence avec les services déconcentrés - Cadre légal pas opérationnel ni adapté (maîtrise d'ouvrage) - Instabilité politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de connaissances des Communes en synergie avec les autorités déconcentrées - Appuyer la Commune à assurer la maîtrise d'ouvrage - Accompagner les petites Communes à trouver des solutions pour la mutualisation de la gestion sectorielle (OPCI)

5.3.4. Analyse dans le contexte de l'enseignement supérieur et professionnel et recherche scientifique

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES	PISTES D' ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité d'acteurs complémentaires - Diversité de secteurs - Mobilisation et motivation des acteurs - Large réseau socio-culturel - Existence d'enseignants ayant beaucoup d'expérience - Reconnaissance internationale de l'université - Enseignants chercheurs de renommée internationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de concertation pour une meilleure complémentarité - Déficit de plaidoyer concerté - Inadéquation entre programme de formation et besoins de la société - Fuite de cerveaux - Insuffisance de structure d'accueil, d'outils pédagogiques - Manque de possibilités d'auto-financement les centres d'EFTP - Manque d'offres suffisantes en termes d'EFTP en termes de besoins - Vision de l'EFTP comme second choix par rapport à l'enseignement général - Incapacité de l'université à jouer son rôle d'acteur du développement de la société 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de partenaires de la coopération internationale et potentielle articulation des PTF dans un groupe sectoriel (sur l'image d'autres pays) - Partenariat avec le secteur privé - Développement de la PFDCTP comme acteur clé dans la gouvernance et dans le plaidoyer de l'EFTP privé - Les membres de la Plateforme DCTP seront associés au plus haut niveau de concertation prévu dans la PNEFP (CN2PC) - Fort réseau régional (Iles Vanille) et international 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique inappliquée en matière de gestion des infrastructures et des ressources humaines et financières - Pas de stratégie de relève et de réinsertion du corps des enseignants et chercheurs - Ingérence de l'état dans la gestion et l'autonomie de fonctionnement des institutions - Politique inappliquée en matière de gestion des infrastructures et des ressources humaines et financières 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la structuration de la SC en particulier de la PFDCTP déjà existante pour l'EFTP - Soutenir le rôle de la SC (groupements professionnels, centres de formation, universités,...) comme acteur fondamental de la nouvelle gouvernance envisagée par la PNEFP - Renforcement des capacités pour une meilleure adéquation entre les besoins de la société et la formation/recherche effectuée par les établissements concernés - Mise en place d'un système d'information sur la formation et la marché du travail pour favoriser une efficace adéquation entre formation et emploi (au niveau EFTP et supérieur) - Renforcement de la SC comme acteur clé dans la définition d'un Cadre National de Certification reliant l'ensemble du système d'enseignement à Madagascar - Rechercher et améliorer des synergies

				<p>ou complémentarités entre les acteurs de la SC et le pouvoir public, le secteur privé, les acteurs étrangers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les formations des formateurs pour suivre les évolutions - Capitalisation d'expertise en matière de professionnalisation de l'enseignement y compris l'enseignement universitaire - Meilleure insertion des jeunes diplômés
--	--	--	--	---

Société civile

ONG locales				
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance et expérience dans des domaines spécifiques en matière de développement - Bonne connaissance de la région et de ses défis et opportunités - Bonne relation avec les acteurs locaux - Personnel motivé 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens financiers - Capacités organisationnelles et ressources humaines insuffisantes - Le manque de personnel suffisamment formé 	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en réseau d'acteurs variés impliqués dans les politiques de développement et de solidarité internationale doit permettre de valoriser les démarches pluri-acteurs (organisations de la société civile, collectivités locales, fondations d'entreprises...), de favoriser les synergies et d'encourager les démarches communes 		<ul style="list-style-type: none"> - Actions de développement - Actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics
ONG internationales				
<ul style="list-style-type: none"> - Plus exposée aux tendances en matière de développement international 		<ul style="list-style-type: none"> - Une collaboration active et la création de synergies et la meilleure approche pour favoriser une collaboration plus efficace entre les ONG internationales ainsi que locales 		
Groupes religieux qui sont fournisseur d'enseignement				
<ul style="list-style-type: none"> - Partie d'un solide réseau international - Bonne coopération avec les communautés locales - Bonne coopération avec les pouvoirs publics - Bonne réputation avec le gouvernement - Bonne réputation parmi les employeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures et des équipements obsolètes - Contenu des programmes d'apprentissage pas adapté à l'évolution des besoins du monde de travail - Manque de fonds pour le 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte demande pour l'enseignement technique et professionnelle et un grand nombre de jeunes vulnérables disponibles - Ouverture de l'Etat à travailler avec la société civile et le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des fonds pour élargir les programmes d'apprentissage pertinents et pour introduire de nouvelles filières selon les nouveaux besoins dans le monde du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités de gestion - Renforcement des capacités pédagogiques et technique des enseignants - Appui à l'adaptation des programmes d'apprentissage aux besoins du monde de travail

<ul style="list-style-type: none"> - Une longue expérience dans le travail avec les jeunes défavorisés et la formation technique et professionnelle 	<p>fonctionnement quotidien des écoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le manque de continuité en ce qui concerne les responsables (directeurs des écoles, etc.) - Expérience de gestion insuffisante 	privé.		<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés
--	--	--------	--	---

Institutions publiques

Gouvernement national : Le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP)				
<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaît que l'investissement dans l'enseignement technique et professionnel est indispensable si le pays veut améliorer son statut économique et social - Volonté de travailler avec le secteur privé et la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'investissement dans l'enseignement technique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de partenaires potentiels multiacteurs - Commencement de gestion de projet paritaire public/privé/SC - La PNEFP représente la première politique sectorielle de l'EFTP et envisage une profonde réforme du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Monopole des prises de décisions - Manque de techniciens (retraites, morts) - Inexistence de relève - Manque de moyen technique et financier - Instabilité des gouvernants - Risque de complications dans la mise en œuvre de certaines provisions de la PNEFP (surtout le Fonds de Financement) par d'autres Ministère, notamment le MEF. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de prise de décision commune et paritaire avec le privé et les SC - Action de plaidoyer : multiplication des séances d'échange et d'informations - Renforcement de capacité de la relève - Mise en place de continuité dans les actions du Ministère - Travail en synergie avec le secteur privé et la société civile
Les Directions Régionales de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DREETFP)				
<ul style="list-style-type: none"> - Proximité avec la masse de la population - Bonne connaissance des réalités régionales - Représentativité régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructure désuet - Manque de moyens - Inexistence d'initiative pour les réformes, dépendent trop des organes centrales - Inexistence de formateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et reconnaissance de la population - Possibilité d'accord direct avec des régions ou établissement étrangers - Existence d'intérêt des jeunes pour les métiers techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de formateurs expérimenté - Pas de relation avec les entreprises - Changement fréquent des hauts responsables 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du contenu de formation pour l'adéquation formation-emploi - Renforcement du nombre et des capacités des formateurs et du personnel des Directions régionales - Mise en réseau des Directions régionales avec des partenaires directes - Renforcement et amélioration des matériels et infrastructures

5.3.5. Analyse dans le contexte de l'économie sociale et de la pauvreté

ACTEURS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	PISTES D' ACTIONS
ACTEURS OSC					
<ul style="list-style-type: none"> - OPF (Organisations paysannes faitières) - Groupements, fédérations de producteurs - ONG - Universités et instituts de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Economie informelle : alternative de survie - Population jeune (force et prête à produire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'instruction - Difficultés d'accès à la micro-finance - Difficulté d'accès au travail des jeunes diplômés (travail décent) - Exode rural - Faible revenu - Chômage déguisé - Prédominance des femmes dans le secteur informel 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du programme filet de sécurité sociale - Existence du programme pays pour le travail décent - Existence de groupements d'épargne solidaire - Finance inclusive (fonds de garantie pour les personnes vulnérables à l'accès au crédit) - Existence de centres de formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Mondialisation - Insécurité sociale - Inflation - Impôts/taxes - Instabilité des prix - Exit strategy peu adapté ou inexistant 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir/faciliter l'accès au marché : commerce équitable - Promotion de la formation sur la gestion simplifiée - Promotion de Groupements d'épargne solidaire, - Appui à la formalisation des promoteurs de l'activité d'économie sociale (PME-PMI) - Appui/promotion des initiatives de transformations - Promotion de l'écotourisme villageois - Promotion des AGR axées sur les femmes et les jeunes - Offrir des stages aux jeunes diplômés sans expérience
CTD et Fokontany					
Régions, Communes, Fokontany		<ul style="list-style-type: none"> - Economie informelle : diminution des ressources fiscales - Manque d'encadrement technique pour les groupements - Manque de centre de formation et de transformation 			<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la structuration des groupements - Accompagnement dans le processus d'élaboration d'actions inclusives
STD - pouvoirs publics					
Communes, Régions, Fokontany		<ul style="list-style-type: none"> - Economie informelle : diminution des ressources fiscales - Manque d'encadrement technique pour les groupements - Manque de centre de formation et de transformation 			<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement dans le processus d'élaboration d'actions inclusives

D. ACTEURS ET PARTENAIRES

6. Identification des acteurs pertinents en matière de développement.

6.1. Acteurs pertinents en matière d'agriculture

Acteurs	Importance	Relation avec les ACNG
ACTEURS OSC		
Plateforme régionale/organisations paysannes faitières	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges et plaidoyer - Sensibilisation des membres et professionnalisation - Appui dans la réforme foncière 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires de mise en œuvre - Appui aux projets des ACNG
ONG locales	<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage social et pérennité des actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne relation : synergie - Partenaires de mise en œuvre depuis la conception jusqu'à la réalisation/évaluation
Centres de formation professionnelle et Universités	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise recherche – action - Renforcement des capacités des autres acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique aux ACNG - Emploi des personnes formées - Utilisation des résultats de recherche
Groupements, fédérations d'agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Echange et diffusion d'information - Sensibilisation et vulgarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitateurs, partenaires de mise en œuvre
Groupes religieux (Exemples : ECAR, SAF, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique - Forte couverture nationale - Poids important pour la moralisation des comportements délictueux en matière de pillage de ressources. - Les groupes religieux ont en plus des programmes dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires dans la conception et la mise en œuvre - Ils sont au contact de la population et peuvent faciliter la mise en œuvre opérationnelle. - Pour les actions de sécurité alimentaire, ils peuvent gérer des distributions par exemple.
Institutions publiques et autorités décentralisées		
Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - En matière de développement, rôle fondamental, notamment dans la lutte contre la corruption, l'exploitation et l'exportation illicite des richesses naturelles, le développement agricole durable,... - En matière humanitaire pour la sécurité alimentaire, trop dépendant de l'aide extérieure 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne mais avec beaucoup de défiances du fait de promesses non tenues. - Se coordonne du fait de l'ampleur de la coopération dans ce domaine - En matière humanitaire, rôle des acteurs internationaux très important sans réelle coordination de du gouvernement.
Régions, Communes et OPCI	<ul style="list-style-type: none"> - Incontournables : porte d'entrée, facilitation - Sensibilisation et animation - Tutelle, Maitre d'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne collaboration en synergie avec les autres
Services techniques déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la propriété foncière - Appui à la production et à la vulgarisation des techniques agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborateurs, partenaires et personnes ressources locales
Secteur privé		
Sociétés de Production Agricole, Entreprises agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la production, transformation et commercialisation (collecte et exportation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires
Partenaires Financiers (microfinance : CECAM, OTIV,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui financier : promotion de groupements d'épargne solidaire et l'association villageoise d'épargne et de crédit/ groupements villageois d'épargne et de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires

6.2. Acteurs pertinents en matière de santé, d'eau potable et d'assainissement

Acteur	Importance	Relation avec les ACNG
ACTEURS OSC		
ONG Malgaches	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des projets d'eau potable et d'assainissement - Intermédiation sociale - Appui aux Maitres d'ouvrage et gestionnaires d'eau et services d'assainissement - Plaidoyer et appui au débat politique sectoriel - Recherche de solutions innovatrices et adaptées aux diversités - Appui aux Autorités dans la mise à l'échelle des programmes étatiques et des stratégies nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - (Co-)*conception de projets sectoriels - (Co-)*Construction des systèmes d'eau et d'assainissement - Mobilisation des populations - Appui aux gestionnaires - Appui aux Maitres d'ouvrage - Recherche-Action - Synergie dans le dialogue politique sectoriel <p>*Co : des ACNG qui ont une présence sur place travaillent en co-exécution</p>
Associations d'usagers Eau/H	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des usagers à l'accomplissement de leurs devoirs et obligations (paiement des tarifs, utilisation de l'eau potable, utilisation effective des latrines, etc) - -Subsidiarité dans la prestation de service public: - Délégitaire de gestion locale (surtout rurale ou de quartier) - Plaidoyer auprès des autorités locales - Défense, veille des droits des citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement, formation et renforcement de capacités
MEDIA	<ul style="list-style-type: none"> - Voie de communication pour les sensibilisations sur le secteur - Diffusion d'information - IEC 	<ul style="list-style-type: none"> - Prestations de service - Partenaire
ONG et ONGI (Rotary Club, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialisée dans le domaine - Pérennité de l'action - Fourniture de services sanitaires - Conception de projets sectoriels - Construction des systèmes d'eau et d'assainissement - Mobilisation des populations - Appui aux gestionnaires - Appui aux Autorités - Dialogue politique sectoriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne relation de partenariat - Co-Conception de projets sectoriels - Co-Responsabilisation dans la construction de systèmes d'eau et d'assainissement - Synergie dans la mobilisation des fonds - Synergie plaidoyer - Recherche-Action et Capitalisation
Universités et institut de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise recherche – action - Forte. Conduite de recherches, études spécifiques permettant de définir des besoins, connaître des situations particulières, étudier les actions pertinentes à mettre en place. 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne relation de partenariat - Peut-être pas encore assez proches. Intérêt de pouvoir nouer des partenariats plus stratégiques définissant clairement les complémentarités, les rôles respectifs,... - De nombreux exemples de collaborations constructives et productives.
Plateforme	<ul style="list-style-type: none"> - Espace d'échange et diffusion de connaissance - Organisation de plaidoyer pour le secteur - Incidence politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre
Institutions publiques et autorités décentralisées		
Ministère de tutelle sectoriel et services déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> - Référent officiel et prioritaire des acteurs du secteur AEPHA - Conception et mise en œuvre de la politique sectorielle - Programmation et coordination de 	<ul style="list-style-type: none"> - Redevabilité - Information - Concertation - Consolidation et tenue de base de données - Participation dans la planification, le pilotage

	<ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des activités - Suivi et contrôle technique - Appui technique - Financement du secteur - Coordination des interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement - Appui à la programmation régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - des programmes - Concertation régionale - Appui technique - Réception des ouvrages
Ministères de l'Éducation, de la Santé, de la Décentralisation, de l'Environnement et services décentralisés et services déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> - Complémentarité et synergie de programme national - Appui technique - Appui au maître d'ouvrage / gestion communale - Doit pouvoir définir des politiques publiques adaptées, mesurables ainsi que des stratégies formalisées et partagées. - Il est aussi l'acteur qui coordonne les actions de l'ensemble des acteurs afin de garantir la cohérence de leurs interventions. - Il met à disposition ce dont il dispose en termes de moyens humains et logistiques pour appuyer la mise en œuvre des projets/programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation - Obligation selon cadre légal - Globalement bonnes. Parfois un manque de coordination ou d'orientation au niveau politique mais des personnes très compétentes et volontaires dans certaines directions qu'il convient de bien identifier et impliquer.
Région, Communes (urbaines et rurales), Fokontany	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination de la planification du développement régional - Incontournables : porte d'entrée, facilitation - Sensibilisation et animation - Tutelle, Maitre d'ouvrage - Maîtrise d'ouvrage Eau, assainissement et Hygiène - Identification des besoins sur leur territoire - Plan de développement communal ou stratégies sectorielles - Maîtrise d'ouvrage des travaux puis de l'exploitation des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (délégation de gestion) 	<ul style="list-style-type: none"> - Information - Concertation avec les Communes - Partenariat - Participation dans le pilotage des programmes - Maître d'ouvrage (planification, réalisation, exploitation)
ANDEA (pas encore vraiment fonctionnelle)	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion intégrée des Ressources en Eau, police des eaux, redevances de prélèvements et de rejets d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuie dans la gestion de conflit eau - Allié dans les programmes GIRE
JIRAMA (compagnie nationale d'eau et d'électricité de Madagascar, détenue entièrement par l'Etat Malagasy)	<ul style="list-style-type: none"> - Concessionnaire service eau potable sur une soixantaine de centres principalement urbains. 	<ul style="list-style-type: none"> - Co- conception de projets sectoriels - Maitre d'œuvre et concessionnaire des interventions d'eau potable
Gouvernement		<ul style="list-style-type: none"> - Le turn-over très important au niveau des ministères est un frein très important à l'impact des actions, à leur continuité et pérennité.
DRS, SDSP (Service de District de la santé publique)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique - Appui à la sensibilisation, vulgarisation et fourniture de services sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborateurs, partenaires et personnes ressources locales
CHD et CSB (1-2)	<ul style="list-style-type: none"> - Dispensateurs de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires

Secteur privé		
entreprises/ bureau d'étude	<ul style="list-style-type: none"> - construction - exploitation des systèmes d'eau - service d'assainissement (vidange, évacuation, traitement des boues de vidanges) - fournitures - plaidoyer dans la formulation de stratégies sectorielles - Professionnalisation - Capacité d'investissement - Capacité d'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> - contractualisées par les ACNG et les maîtres d'ouvrage - suivi et renforcement (délégation de gestion) - partenariats stratégiques
Groupes religieux (ECAR, SAF, SALFA, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de services sanitaires à travers les dispensaires et hôpitaux privés 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires
Dispensaires d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de services sanitaires 	
Laboratoires privés (HOMEOPHARMA, IMRA, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche et Production de médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires

6.3. Acteurs pertinents en matière d'enseignement et de recherche scientifique

Acteur	Importance	Relation avec les ACNG
Acteurs OSC		
Universités	<ul style="list-style-type: none"> - Principaux acteurs de changement au niveau de l'éducation, de la recherche et du service à la société 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires principaux actifs des projets de l'ARES en termes de recherche, de formation et de service à la société
Centres de Recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Principaux acteurs de changement au niveau de la recherche principalement pour les projets de recherche pour le développement pour l'ARES 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires principaux actifs des projets de l'ARES en termes de recherche.
ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Les ONG du sud sont des relais essentiels pour remonter des nouvelles problématiques de recherche pour le développement issues de la société et disséminer les résultats de recherche effectués dans les universités pour assurer l'impact des projets menés au sein de celles-ci. - Les ONG du nord peuvent apporter une connaissance de terrain que les universités et les Centres de Formation Professionnelle ne maîtrisent pas toujours - Les ONG aident dans l'insertion professionnelle des sortants de Centres de Formation Professionnelle - Certaines associations tiennent des écoles, des centres éducatifs, fournissent des aides complémentaires à l'enseignement, ... - Elles se substituent parfois aux écoles lorsque celles-ci ne sont pas présentes ou en sous-nombre. - Les ONG du Sud et du Nord peuvent accompagner techniquement les personnels pédagogiques dans 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires des universités et des centres de formation professionnelle - Partenaire important, notamment en tant que prestataires de certains services. - Rôle parfois à clarifier pour bien s'inscrire dans le système éducatif national et non en marge. - Partenaires techniques des écoles/enseignement primaire

	<p>l'insertion des jeunes vulnérables et exclus de l'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ONG du Sud servent de relais dans la mobilisation communautaire. 	
Groupements religieux	<ul style="list-style-type: none"> - représentation et implantation géographique - proximité avec le groupe cible : jeunes vulnérables - visibilité et reconnaissance sociale - Possèdent énormément d'écoles privées. - Fondamentale. Leurs œuvres charitables sont présentes sur l'ensemble du territoire à travers les églises, les associations confessionnelles. Peuvent être un relais très efficace et coordonné - Une des activités principales est l'éducation intégrale dans laquelle il y a la formation technique et professionnelle - Fondamentale. Leurs œuvres charitables sont présentes sur l'ensemble du territoire à travers les églises, les associations confessionnelles. Peuvent être un relais très efficace et coordonné. 	<ul style="list-style-type: none"> - Importants partenaires pour la coopération - Compliquées car ces groupes ont des règles parfois en marge du système. Néanmoins, leur présence est indispensable et il faudrait parfois plus de lien et de coordination - Bonnes relations
Plateforme (PFSCE)	<ul style="list-style-type: none"> - force de représentation en termes de plaidoyer - travail en réseau - échange et partage 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires des Centres de Formation Professionnelle
Les Comités FRAM, associations de parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Élément incontournable de l'enseignement. Ils doivent être associés de toutes les formations, actions de structuration de l'éducation. Ils sont à la fois un des 1ers partenaires sur le terrain et un des 1ers bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Très bonnes. Sont en grande attente pour voir leur statut et leurs compétences se développer.
Les médias	<ul style="list-style-type: none"> - Visibilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires secondaires
Plateforme DCTP (Développement de Compétences Techniques et Professionnelles)	<ul style="list-style-type: none"> - Groupement d'acteurs privés œuvrant dans la formation technique et professionnelle et de l'insertion socioprofessionnelle à Madagascar 	<ul style="list-style-type: none"> - La plateforme a été initiée par les partenaires directs de VIA Don Bosco. Les Centres de Formation Professionnelle (CFPs) de Don Bosco sont parmi les membres les plus actifs de la plateforme.
Institutions publiques et autorités décentralisées		
Ministère de l'éducation et autres	<ul style="list-style-type: none"> - développement de formation - orientation de la recherche - validation des formations et mise en œuvre des résultats de recherche - 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires et cible de plaidoyer - Très bonne. Ont de nombreux partenariats mais doit être plus en lead dans la coordination et la définition stratégique.
Institut parastatal (Observatoire, INSTAT)	<ul style="list-style-type: none"> - documentation et information - recommandation 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes ressources
DREN, CISCO	<ul style="list-style-type: none"> - Relais local fondamental. 	<ul style="list-style-type: none"> - Très bonne même si parfois l'implication est trop dépendante de l'intérêt pécuniaire.
Organes déconcentrés et collectivité décentralisée	<ul style="list-style-type: none"> - documentation officielle - légalisation des formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires et cible de plaidoyer
Le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP)	<ul style="list-style-type: none"> - Élabore et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière de promotion de l'Emploi et de formation technique et professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration pour l'accréditation des Centres de Formation Professionnelle (CFPs) partenaires et des filières existantes ainsi que la reconnaissance des certificats et diplômes dispensés après la formation

		(CFA, CAP, BEP, BAC PRO ...), pour le processus d'élaboration de la PNEFP (Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) à travers la plateforme DCTP, pour les services rendus par les observatoires et offices rattachés à ce Ministère, tels que ONEF, OMEF, INFOR
Les Directions Régionales de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DREETFP)	- Assurent la coordination des activités des établissements privés au niveau des Régions	- Bonne relation avec les Centres de Formation Professionnelle (CFPs) partenaires des ACNG
Centres de formations, Institutions de Micro-finance Entreprise	- Appui structurel - Sensibilisation - Promotion	- Partenariat - Collaboration ponctuelle
Secteur privé		
Entreprise et Groupement d'entreprises (syndicat ou fédération)	- Valorisation des résultats de la recherche - Durabilité - Stage et insertion	- Partenaires importants
Centre de recherche (IMRA)	- Technologie à jour et innovante	- Partenaires importants

6.4. Acteurs pertinents en matière d'économie sociale et de pauvreté (promotion des AGR)

Acteurs	Importance	Relation avec l'ACNG
ACTEURS OSC		
OPF (Organisations paysannes faitières)	- Encadrement - Facilitation	- Partenariat - Mise en œuvre
Groupements, fédérations de producteurs	- Promotion - Sensibilisation	- Synergie et interaction avec des projets (MER et PER)
ONG		
Universités et instituts de recherche	- Formation des ressources humaines compétences	
Plateforme DCTP (Développement de Compétences Techniques et Professionnelles)	- Groupement d'acteurs privés œuvrant dans la formation technique et professionnelle et de l'insertion socioprofessionnelle à Madagascar	- La plateforme a été initiée par les partenaires directs de VIA Don Bosco. Les Centres de Formation Professionnelle (CFPs) de Don Bosco sont parmi les membres les plus actifs de la plateforme.
Groupes religieux	- Une des activités principales est l'éducation intégrale dans laquelle il y a la formation technique et professionnelle - Fondamentale. Leurs œuvres charitables sont présentes sur l'ensemble du territoire à travers les églises, les associations confessionnelles. Peuvent être un relais très efficace et coordonné.	- Important partenaire de la coopération. - Bonnes relations.
CTD et Fokontany		
Régions, Communes, Fokontany	- Appui structurel	- Partenariat stratégique, Facilitation pour la mise en œuvre des projets

7. Identification des types de partenaires possibles des ACNG

PARTENAIRES		DOMAINES						
ACTEUR > SOCIÉTÉ CIVILE		AGRICULTURE (SÉCURITÉ ALIMENTAIRE)	EAU/HYGIÈNE/ASSAINISSEMENT	SANTÉ	SOCIÉTÉ CIVILE*	ECONOMIE SOCIALE ET PAUVRETÉ	ENVIRONNEMENT	ENSEIGNEMENT
01	ONG	X	X	X	X	X	X	X
02	OPF (organisation paysanne faitière), OPB (organisation paysanne de base) et plateformes	X	X		X	X	X	
03	Universités et institutions de recherche	X	X	X	X	X	X	X
04	IMF (Institution de micro-finance)	X				X		
05	Groupes religieux (Exemple : ECAR)	X		X		X		
Acteur > Institutions publiques et autorités décentralisées								
06	STD (Service technique déconcentré)	X	X	X		X	X	
07	CTD (Collectivité Territoriale Décentralisée)	X	X	X		X	X	
08	Jirama		X					
09	Ministères de tutelle							X
10	Organes déconcentrés et collectivités décentralisées							X

*Les OSC interviennent sur l'action de plaidoyer, le renforcement de capacité et l'éducation à la citoyenneté (contrôle citoyen de l'action publique) et sensibilisation...

Enseignement et recherche scientifique

Acteur > Société civile	
ONG	Louvain Coopération, VIA Don Bosco, ULB-Coopération, Miel Maya Honing, ASA, ENDA, IECD, Handicap International, Associations de parents d'élèves, Organisations de personnes handicapées, ONG locales impliquées dans des actions de promotion de l'éducation
Groupes religieux	Congrégation des Salésiens, Don Bosco Madagascar, Filles de Marie Auxiliatrice (avec leurs Centres de Formation Professionnelle)
Plateformes	PFSC, PF DCTP
Mondes académique et centres de recherches	ARES – IMT – Musée de Tervuren et universités publiques malgaches
Syndicats	Syndicats des enseignants chercheurs, ...
Acteur > Institutions publiques et autorités décentralisées	
Gouvernement	APEFE, WBI
Ministère de tutelles et autres	Ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique, , Ministère de l'emploi, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, Institut National de la Formation Pédagogique
Organes déconcentrés et collectivités décentralisées	Directions régionales des ministères, les Directions Régionales de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DREETFP) ...
Acteur > Secteurs privés	
Entreprises et groupements d'entreprise	Syndicats des entreprises en bâtiments et travaux publics, autres syndicats d'entreprises, Fédération des PME, ...

Type de partenaire de la Société civile	
ONG	Organisations de personnes handicapées (associations nationales de plaidoyer) ONG locales prestataires de services
	Ecoles spécialisées
Type de partenaire des pouvoirs publics	
Gouvernement	Directions du Ministère de l'Education Nationale Directions régionales du Ministère Directions régionales du Ministère de la Santé Publique

Santé, Eau potable et assainissement

Acteur > Société civile	
ONG (malgaches et internationales)	Louvain Coopération, Protos, Miel Maya Honing, ASA, ENDA, IECD, Handicap International, ULB-Coopération, ONG locales, MdM BE
Groupes religieux	Congrégation des salésiens, Filles de Marie Auxiliatrice, ECAR
Mondes académique	Universités publiques malgaches
Centres de recherche	Laboratoire Mérieux, CNARP, LRI,
Syndicats	Ordre des médecins, Ordre des sages-femmes et des infirmiers
Usagers d'eau et d'assainissement structurés	Protos
Syndicats	Ordre des médecins, Ordre des sages-femmes et des infirmiers
Acteur > Institutions publiques et autorités décentralisées	
Ministère de tutelles et autres	Ministère de la Santé Publique, STD, MdM BE
Instituts parastataux	Centres Hospitaliers, Centres de santé de base, MdM BE
Organes déconcentrées et collectivités décentralisées	Directions régionales de santé, MdM BE
JIRAMA	Protos
Autorités locales	Protos, MdM BE
Acteur > Secteur privé	
Entreprises et groupements d'entreprise	Homéopharma,
Centres de recherches	IMRA

Type de partenaire de la Société civile	
ONG	ONG Internationales Associations locales prestataires de services
Type de partenaire des pouvoirs publics	
Gouvernement	Directions du Ministère de la Santé Publique Directions régionales du Ministère de la Santé Publique Programme national au sein du Ministère de la Santé Publique

Agriculture

Acteur > Société civile	
ONG	PROTOS, Louvain Coopération, VIA Don Bosco, ULB-Coopération
Groupes religieux	Congrégation des salésiens, Don Bosco Madagascar,
Plateformes	Tranoben'nyTantsaha, OPF, OPB, PROSC
Mondes académique	ARES -Universités publiques malgaches
Centres de recherche	FOFIFA
Syndicats	Syndicats des enseignants chercheurs, SIAM...
Acteur > Institutions publiques et autorités décentralisées	
Ministère de tutelles et autres	Ministère de l'Agriculture
Organes déconcentrées et collectivités décentralisées	Directions régionales des ministères, ...
Chambres de commerce	Chambre d'industrie et d'agriculture
Acteur > Secteur privé	
Entreprises et groupements d'entreprise	Fédération des PME, ...
Centres de recherches	ARES

Economie sociale et pauvreté

Acteur > Société civile	
Groupes religieux	VIA Don Bosco
Plateformes / groupements	VIA Don Bosco
Acteur > Pouvoirs publics	
Le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP)	VIA Don Bosco
Les Directions Régionales de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DREETFP)	VIA Don Bosco

Type de partenaire de la Société civile	
ONG	Associations locales prestataires de services Associations gestionnaires de centres
	Institutions de micro-finances Groupements économiques ou d'entraide, entreprises sociales
Type de partenaire des pouvoirs publics	
Gouvernement	Services déconcentrés au niveau régional
	Centres de formation professionnelle

E. FUTURS DOMAINES D'INTERVENTION

8. Identification des futurs domaines d'intervention de chaque ACNG, compte tenu des acteurs pertinents

8.1. Futurs domaines d'intervention et acteurs pertinents dans les différents domaines

Domaines d'intervention par ACNG et leurs partenaires pertinents		
ACNG	Domaines	Acteurs pertinents
ARES	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement supérieur, recherche scientifique et service à la société 	<ul style="list-style-type: none"> - Universités publiques, centres de recherche, ONG, Ministères, Collectivités décentralisées et déconcentrées, instituts parastataux,
Entraide et Fraternité	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (sécurité alimentaire) - Société civile - Bonne gouvernance et redevabilité - Economie sociale et pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG – OPB – IMF – Groupes religieux - ONG – OPB – OPF – Universités et institutions de recherche - STD – CTD – Société civile - ONG – OPB – OPF – Universités et Institutions de recherche – IMF- Groupes religieux
Handicap International	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement : éducation inclusive - Economie sociale et pauvreté : insertion professionnelle et sociale - Santé : santé maternelle et infantile, réadaptation physique et fonctionnelle, prévention des maladies invalidantes et prise en charge médicale, santé mentale/prévention et prise en charge des incapacités psychosociales - Politiques publiques : développement local inclusif 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères concernés au niveau national et services déconcentrés au niveau régional - Autorités locales (communes/fokontany) - Organisations de personnes handicapées au niveau national et local - Autres ONG internationales et nationales, organisations de la société civile actives dans les domaines concernés
Iles de Paix	<ul style="list-style-type: none"> - Développement rural - Gouvernance locale - Economie sociale 	
Louvain Coopération	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture - Santé - Société civile - Mutuelle de santé communautaire - Bonne gouvernance et redevabilité - Economie sociale et pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG- OPB (Organisation paysanne de base) – Universités et Institutions de recherche – IMF- Groupes religieux (Exemple : EKAR) - ONG – Institutions de recherche – Groupes religieux (EKAR) - ONG- OPB (Organisation paysanne de base) – Universités et Institutions de recherche - ONG – Direction Régionale de la Santé (DRS) – Formation sanitaire – la communauté - STD – CDT – Société civile - ONG- OPB (Organisation paysanne de base) – Universités et Institutions de recherche – IMF- Groupes religieux (Exemple : EKAR)
Médecins du monde	<ul style="list-style-type: none"> - Santé : santé sexuelle et reproductive, chirurgie primaire - Gestion des risques liés aux catastrophes naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères compétents, autorités décentralisées compétentes - Autorités locales - ONG internationales et locales, société civile
Miel Maye Honing	<ul style="list-style-type: none"> - Apiculture 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG, - Organisations paysannes - Centres de formations
PROTOS	<ul style="list-style-type: none"> - Eau potable et assainissement en milieu rural et urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères d'eau, hygiène et Assainissement, Jirama, Autorités Locales, ONG locales, ONG

		internationales, Usagers Structurés, entreprises
RODE KRUIS Vlaanderen Internationaal	<ul style="list-style-type: none"> - Premiers secours - Santé communautaire - Gestion des risques et catastrophes - Eau, hygiène et assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Croix rouge Malagasy
ULB-Coopération	<ul style="list-style-type: none"> - Approche agroécologique - Promotion de l'agriculture familiale - Appui au système de santé - Santé de la mère et de l'enfant - Appui à l'entreprenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères compétents, autorités décentralisées compétentes - Autorités locales - Collectivités <ul style="list-style-type: none"> - Universités et centres de recherche
VIA Don Bosco	<ul style="list-style-type: none"> - Formation technique et professionnelle, orientation et insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG, Groupements religieux, Plateformes, Médias, Ministère de tutelle et autres, Organes déconcentrés et collectivités décentralisées, Entreprises et groupements d'entreprises, Les Salésiens et les Sœurs de Don Bosco : <ul style="list-style-type: none"> - Des Bureaux Techniques de Développement (BTD) - Des Centres de Formation Professionnelle (CFP) - Des Bureaux d'Emplois (BdE)

8.2. Modèle de changement pour les ACNG

8.2.1. Généralités

Madagascar est pris dans des crises politiques, économiques/environnementales successives, et cela entraîne une fragilisation de mise en œuvre de toutes les actions dans tous les domaines. Pour pallier cet état des choses, la Société Civile a un rôle déterminant à jouer. La mise en réseau des OSC est un des atouts sur lesquels nous pouvons jouer. Même si les capacités locales ne sont pas à la hauteur de ce défi, avec les forces que l'on peut mettre en œuvre, on peut atteindre des changements significatifs. A titre d'exemple, dans le domaine de l'éducation, la place de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation professionnelle et technique est déterminante pour amorcer un changement sociétal aussi bien à court, moyen et long terme. Par ailleurs, ce domaine est également fédérateur de toutes les autres disciplines que ce soit l'agriculture, la santé, ...

Dans ce sens, les ACNG innovent pour mieux répondre à la vie sociétale en étant plus réaliste et plus efficace. Ils investissent dans le renforcement de capacités techniques, financières et matérielles de la SC. De plus, il serait important de renforcer également les capacités institutionnelles des acteurs du pouvoir public qui travaillent en étroite collaboration avec la SC afin de pallier aux menaces et aux risques de dérive quant à leurs actions.

Les ACNG travaillent pour une meilleure articulation entre les différents acteurs et une capitalisation des actions entreprises. Ils soutiennent aussi la mise en place d'un suivi tout au long de la mise en œuvre des activités. Les ACNG veillent à la stabilité et à la continuité dans les orientations politiques issues d'une consultation participative pour qu'il y ait une garantie des moyens de mise en œuvre

8.2.2. Par domaine

Domaine	Modèle d'intervention	Acteurs	Changements
Agriculture (sécurité alimentaire)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités techniques de production - Facilitation d'accès aux intrants agricoles - Appui à la transformation et à la commercialisation - Approche agroécologique - Promotion de l'agriculture familiale - Promotion de groupements d'épargne solidaire et d'associations villageoises d'épargne et de crédit/ groupements villageois d'épargne et de crédit - Amélioration/adéquation des politiques publiques de développement agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG, Universités, Centres de recherche, IMF, OPB, OPF, Plateformes, Ministères, STD, CTD 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la période de soudure - Augmentation quantitative et qualitative de la production - Bénéfices optimisés - Système d'approvisionnement en semences durables
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement structurel des organisations de la société civile à la base - Appui aux activités d'ancrage - Renforcement des comités locaux de développement (STD) - Démarches de sensibilisation et de plaidoyer, capacitation, responsabilisation et participation de la population locale 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG, OPB, OPF, Plateformes, communautés locales, Ministères, STD, CTD, associations locales, Universités, Centres de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - L'implication effective de la population sur son propre développement local - Contrôle citoyen de l'action publique
Santé et Mutuelles de santé communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la pyramide sanitaire - Appui à la synergie de collaboration entre les tradipraticiens et les formations sanitaires/conventionnelles - La proximité de services spécialisés - Organisation de mutuelles de santé pour briser la barrière financière - Facilité à l'accès de santé de qualité - Mutualisation des risques 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG, Direction Régionale de la santé (DRS), formations sanitaires, la communauté, Universités, Centres de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité/proximité de services de santé spécialisés dans le milieu rural - Santé communautaire améliorée
Sécurisation foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des bénéficiaires - Renforcement des comités locaux de développement(STD) - Collaboration et échanges des avoirs et des savoirs entre le STD et le CTD - Mise en place des guichets fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG, CTD, STD, Plateformes, Universités, Centres de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Les paysans disposent de certificats fonciers ayant une valeur juridique - Aptitude à s'investir via la terre sécurisée -
Bonne gouvernance et redevabilité, plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des comités locaux de développement (CLD : Comité local de développement, CCD : comité communal de développement, CRD : comité régional de développement) - Défense des droits et intérêts des paysans sur le thème de la souveraineté alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - CTD et STD, ONG, Plateformes, Ministères, STD, CTD, associations locales, Universités, Centres de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle citoyen de l'action publique - Amélioration des politiques publiques - Considération/intégration des Représentants des paysans dans les sphères de prise de décision
Economie sociale et pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des AGR en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes - La promotion de groupements d'épargne solidaire - Renforcement des capacités techniques - Transformation commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG, Universités, IMF, OPB, OPF, Plateformes 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'emploi adéquat - Meilleur accès à l'emploi - Diversification et accroissement de revenu des ménages, bénéficiaires, les promoteurs d'AGR
Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement avant (orientation), pendant (réforme des curricula) et post formation (insertion professionnelle) pour 	<ul style="list-style-type: none"> - SC, Pouvoirs Publics, Secteurs privés, acteurs étrangers, Universités, 	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation de ces actions devrait permettre d'avoir une société civile

	<p>permettre une meilleure adéquation entre les besoins de la société et l'offre de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des espaces de concertation entre les différents acteurs du domaine de l'enseignement : - Renforcement de capacités au travers de formations de futurs et actuels formateurs, en matière de capacités pédagogique et technique, et en matière de recherche scientifique au travers de la formation doctorale, post doctorale et de structures de recherche appropriées, ... - Renforcement de capacités au niveau des ingénieries de formations techniques et professionnelles, des infrastructures , d'équipements et de gestion (en ressources humaines, finances, etc.) pour la réalisation de formation techniques et professionnelles 	Centres de recherche	capable de répondre aux besoins de la Société en termes d'enseignement et de recherche scientifique pour bien valoriser ses vraies missions.
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la capacité d'adaptation au Changement climatique - Protection de l'environnement et de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG(i), STD, CTD, Associations locales, Universités, Centres de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés de base renforcées - Capacité de résilience des ménages améliorée - Les chocs climatiques sont limités
Eau potable et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités de planification, de mise en œuvre et de gestion d'eau potable et d'assainissement - (Appui à la) maîtrise d'ouvrage locale - (Appui à la) construction d'infrastructures d'eau potable /assainissement et de gestion - Promotion d'hygiène - Montage multiacteurs / Articulation d'acteurs concernées - Plaidoyer - Diffusion de leçons apprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers structurés, ONG locales et internationales, Autorités locales, Services déconcentrés, Ministères, Plateformes, Universités, Centres de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès durable aux services d'eau potable et d'assainissement - Bonne gouvernance locale - Politiques locales et nationales en matière d'eau potable – hygiène – assainissement adéquates

9. Analyse des risques et opportunités par domaine d'intervention

N°	DOMAINE	OPPORTUNITES	RISQUES/MENACES
01	Agriculture (sécurité alimentaire)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui institutionnel et transfert de compétence par des ACNG - Existence d'une nouvelle politique de réforme dans le domaine de foncier - Appui institutionnel et transfert de compétence par des ACNG - Existence d'une nouvelle politique de réforme dans le domaine foncier - Existence des universités et centre de formations professionnelles (Ex : FOFI, TOMBONTSOA ANTSIRABE,...) - Existence de Service technique déconcentrées - Existence des institutions de microfinances Ex : CECAM, FRDA, ... - Existence des ONG internationales en agriculture - Existence de marché régional. Ex : COI - Existence des projets agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Politisation - Existence des collecteurs profiteurs - Existence des gros propriétaires fonciers usuriers - Accaparement de terre - Enclavement de zones productrices - Pratique de système d'endettement/prêts par les profiteurs/usuriers. Ex : 300% d'intérêt - Changement climatique sur l'agriculture (cyclone, sécheresse) et sur la santé de l'homme,... - Existence de collecteurs profiteurs - Feu de brousse, culture sur brûlis, - Invasion acridienne - Manque de moyens financiers dû à l'insuffisance de la subvention de l'Etat sur l'agriculture

02	Santé, Eau potable et assainissement, Mutuelles de santé communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et richesse de la pharmacopée traditionnelle - Existence de fonds d'équité - Existence des ACNG - Politique de réhabilitation des infrastructures sanitaires - La décentralisation s'engage - Sentiment générale de l'importance de l'eau - Un bon service de l'eau a un effet positif sur la qualité de vie - Le cadre légale actuel stimule et favorise l'émergence et développement d'un secteur professionnel eau assainissement - Mise en place de la plateforme des OSC dans le secteur EAH est en cours - Faible taux d'EAH à Madagascar - Priorité du secteur EAH dans PND - Réponse positive des bailleurs au secteur - Inclusion de Madagascar aux plateformes mondiaux / internationaux (WSCCC, Réseau Océan Indien, Réseau Sadc etc.) - Existence des ACNG spécialisés et des ONG locales dans le domaine - Existence des expériences et connaissances des mutuelles de santé - Existence de la nouvelle politique de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépendance financière de l'extérieur - Vieillesse du personnel médical - Le processus de la décentralisation est lent, et il n'y a pas de transferts de moyens - Faible capacités au niveau des autorités locales, notamment de petite taille - Sentiment général que l'eau est gratuite - Crise économique - Assainissement de base pas à la portée des plus vulnérables - Dégradation environnementale menaçant les ressources d'eau - Crise politique - Traditions et habitudes en termes de comportement en matière d'hygiène - Faible capacité à payer (eau chaine de l'assainissement) - Résistance de la population à adhérer à des services payant de l'EAH et géré rationnellement - Insuffisant engagement de l'Etat hors appui PTF - Pauvreté - Manque de cohésion sociale - Indisponibilité de service de qualité
03	Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de partenaires de la coopération internationale - Partenariat avec le secteur privé - Volonté d'établir un plan stratégique national de l'enseignement technique et formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au sein des Ministères de Tutelle. - Jeune population, nombre élevé de candidats potentiels pour l'enseignement technique et professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité politique - Politique inappliquée en matière de gestion des infrastructures et des ressources humaines et financières - Pas de stratégie de relève et de réinsertion du corps enseignants et chercheurs - Ingérence de l'état dans la gestion et l'autonomie de fonctionnement des institutions - La formation technique et professionnelle est une affaire coûteuse. Des priorités concurrentes (par exemple d'autres sous-secteurs de l'éducation) aboutissent à un financement insuffisant de la formation technique et professionnelle. - Mauvaise perception de la formation professionnelle peut affecter négativement le taux d'inscriptions
04	Economie sociale et pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du programme filet de sécurité sociale (haute intensité de main d'œuvre) - Existence du programme pays pour le travail décent - Existence de groupements d'épargne solidaire - Finance inclusive (fond de garantie pour les personnes vulnérables à l'accès au crédit) - Existence de centre de formation professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Mondialisation - Politisation - Insécurité sociale - Inflation - Impôts/taxes très élevés - Instabilité des prix - Stratégie de sortie/retrait peu adaptée ou inexistante
05	Société civile	<ul style="list-style-type: none"> - Appui institutionnel et transfert de compétence par des ACNG - Existence d'une nouvelle politique de réforme dans le domaine de foncier - Existence des universités et centre de formations professionnelles (Ex : FOFI, TOMBONSOA ANTSIRABE,...) - Existence de Service technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Politisation - Manque de moyens financiers - Instabilité politique - Manque de cadre juridique de protection des OSC - Lois régissant les OSC obsolètes et obscures - Manque de bonne gouvernance interne - Crise identitaire

		<p>déconcentrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le processus de décentralisation - Volonté des PTF à accompagner les OSC - Processus de planification - Existence de documents cadre de développement - Existence d'expertises diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'offres de renforcement de capacité
06	Bonne gouvernance et redevabilité, plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de document validé déjà sur la décentralisation par les parlementaires - Existence d'une loi sur la décentralisation - Existence des textes (NFD : ny fanjakana ho an'ny daholobe)/Administration pour tous - Facilité de mobilisation des acteurs et réseautage/création d'alliances 	<ul style="list-style-type: none"> - Abus de pouvoir de l'autorité - Volonté politique de l'autorité - Instabilité politique - Volonté politique - Lois non adaptées, obsolètes, inexistantes - Corruption - Accaparements de terres, violation des droits humains - Risques de représailles
07	Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Multitude d'acteurs sur le domaine de l'environnement - Existence des OSC de défense de l'environnement et des ressources naturelles - Existence des ONG spécialisées dans le domaine de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Changement climatique : cyclone, sécheresse, - Exploitation abusive des ressources naturelles

F. POSSIBILITÉS DE SYNERGIE ET DE COMPLÉMENTARITÉ

10. Analyse des possibilités de synergie et de complémentarité entre ACNG, avec la coopération gouvernementale belge et d'autres organisations et leur plus-value.

10.1. Introduction : possibilité de synergie et de complémentarité

Type de synergie –	Objet de la synergie (Informatif, opérationnelle ou organisationnelle?)	Effets escomptés de la synergie (plus value ?) <u>Différencier le court terme et le long terme.</u>	Acteurs impliqués	Statut de la synergie (existante/ à développer ou à créer)
ACNG ACNG	Programmes de formation aboutissant à une complémentarité en termes d'effectifs (ingénieurs, techniciens) (informatif et opérationnel)	<i>Capitalisation d'acquis antérieurs + meilleure adéquation entre les formations et les besoins sociétaux, enrichissement des approches par échanges d'expériences</i>	ARES avec autres ACNG	Existe mais pourrait être plus systématique
	Valorisation des résultats de la recherche (agriculture, sécurité alimentaire, environnement, santé, eau, économie sociale...) (informatif et opérationnel)	<i>Amélioration de l'impact des résultats de la recherche scientifique, mutualisation de moyens, renforcement des interactions université société civile, meilleure adéquation entre la recherche et les besoins sociétaux, enrichissement des approches par échanges d'expériences</i>	ARES avec autres ACNG	Existe mais pourrait être plus systématique
	Valorisation des recherches – Stages pratiques pour diplômés (informatif et opérationnel)	<i>Amélioration de l'ancrage des formations dans la réalité du terrain</i>	Entraide et Fraternité ARES	A créer
	Adduction d'eau potable – Assainissement (informatif et opérationnel)	<i>Renforcement de l'impact car zone d'action commune</i>	Entraide et Fraternité PROTOS	A créer
	Agriculture Formation agricole (informatif et opérationnel)	<i>Elargissement de l'angle d'approche, diversification des axes de réflexion, mutualisation des moyens, économies d'échelle</i>	Entraide et Fraternité – VIA Don Bosco – Louvain Coopération, ULB-Coopération	A créer
	Santé (informatif et opérationnel)	<i>Elargissement de l'angle d'approche, diversification des axes de réflexion, mutualisation des moyens, économies d'échelle</i>	Louvain Coopération + Médecin du Monde Belgique, ULB-Coopération	A créer
	Société civile (informatif et opérationnel)	<i>Elargissement de l'angle d'approche, diversification des axes de réflexion, mutualisation des moyens, économies d'échelle</i>	Louvain Coopération	A créer
Economie sociale et pauvreté (informatif et opérationnel)	<i>Elargissement de l'angle d'approche, diversification des axes de réflexion, mutualisation des moyens, économies d'échelle</i>	Louvain Coopération, Iles de paix	A créer	

Bonne gouvernance (informatif et opérationnel)	<i>Elargissement de l'angle d'approche, diversification des axes de réflexion, mutualisation des moyens, économies d'échelle</i>	Louvain Coopération, Iles de paix	A créer
Plaidoyer au sein de la plateforme pour le développement des compétences techniques et professionnelles en termes d'inclusion des personnes vulnérables (opérationnel)	<i>Renforcement et crédibilisation du plaidoyer</i>	Handicap international, VIA Don Bosco	A créer
Programmes de formation aboutissant à une complémentarité en termes d'effectifs (informatif et opérationnel)	<i>Capitalisation d'acquis antérieurs, Complémentarités en termes logistiques et de ressources humaines, mutualisation de moyens, économies d'échelle, enrichissement des approches en termes pédagogiques et scientifique, échanges d'expériences</i>	ARES, Coopération française, AUF, UE, GTZ	A créer
Sensibilisation	<i>Grâce à notre réseau local de bénévoles, nous pouvons atteindre presque toutes les collectivités (last mile). Nous pouvons examiner les possibilités de sensibilisation sans renoncer à nos principes</i>	Croix Rouge avec autres ACNG	A créer
Premiers secours	<i>Nous pouvons soutenir différents organisations / personnes (locaux, personnel des ONG, ...) dans l'offre de cours de premiers secours. Nous pouvons regarder en opportunités de plaidoyer pour promouvoir les premiers secours (via des partenaires actifs dans l'éducation, ...)</i>	Croix Rouge avec autres ACNG	A créer
Recherche scientifique	<i>Complémentarités en termes logistiques et de ressources humaines, mutualisation de moyens, économies d'échelle, enrichissement des approches en termes scientifiques (evidence based guidelines), échanges d'expériences</i>	ARES, Coopération française, AUF, UE, GTZ, Red Cross	A créer
Organiser une concertation entre la Coalition Travail Dégcent et Via Don Bosco		VIA Don Bosco et la Coalition Travail Dégcent	A créer
Mettre en place et maintenir une « plateforme » pour une échange d'informations (email ou plateforme web) (informatif)		Tous les ACNG	A créer
Organiser une réunion annuelle entre les ACNG belges et d'autres parties prenantes clés à Madagascar et/ou en Belgique (informatif et opérationnel)		Tous les ACNG	A créer

	Mutualisation entre/pour le personnel et les partenaires locaux = Inviter (les partenaires d') autres ACNG à des ateliers, réunions multipartites, conférences, visites de terrain, formations (informatif)		Tous les ACNG	A créer
	Examiner les possibilités d'organiser des évaluations conjointes sur des thèmes spécifiques (par ex. les thèmes transversaux) (informatif et opérationnel)		Tous les ACNG	A créer
	Partager le réseau : trouver des gens pour travailler avec (acteurs locaux, consultants, experts, ...) (informatif et opérationnel)		Tous les ACNG	A créer
	Partager des outils tels que l'outil d'auto-évaluation de VIA Don Bosco pour la planification et le suivi du renforcement des capacités organisationnelles (informatif)		Tous les ACNG	A créer
ACNG ONGI	Adduction d'eau potable – Assainissement (informatif et opérationnel)	<i>Renforcement de l'impact</i>	PROTOS Practica Foundation (NI.)	Existe
	Appui à la société civile – Responsabilité citoyenne – Structuration de la société civile (informatif et opérationnel)	<i>Renforcement de l'impact car zone d'action commune</i>	Entraide et Fraternité – DINIKA Handicap International	A créer
	Formation agricole – Jeunes (informatif)	<i>Renforcement de l'impact</i>	Entraide et Fraternité FORMAPROD	A créer
	Appui institutionnel (informatif, opérationnel)	<i>Renforcement de l'impact</i>	Entraide et Fraternité – Support Farmers Organisation in Africa Program	A créer
	Agriculture et agroécologie	<i>Facilitation de l'accès des paysans à différents services techniques et financiers</i>	Entraide et Fraternité – CIRAD – Groupement semis direct de Madagascar (GDSM) – Agronomes et Vétérinaires sans Frontières Louvain Coopération	A créer
	Agriculture (informatif et opérationnel)		Louvain Coopération, ULB-Coopération	A créer
	Santé (informatif et opérationnel)		Louvain Coopération, Handicap International,	A créer

		Médecins du Monde Belgique, ULB-Coopération	
Société civile (informatif et opérationnel)		Louvain Coopération Handicap International	A créer
Economie sociale et pauvreté (informatif et opérationnel)		Louvain Coopération Handicap International	A créer
Bonne gouvernance (informatif et opérationnel)		Louvain Coopération Handicap International	A créer
Renforcement de capacités administratives et techniques (informatif et opérationnel)	Echanges d'expériences, renforcement de l'impact, complémentarité en termes d'expertise	VIA Don Bosco + Don Bosco network international	A créer
Renforcement de capacités techniques et financières (informatif et opérationnel)		OXFAM INTERNATIONAL	A créer
Renforcement de capacités (formation des formateurs) (opérationnel)		Senior Expert Service (All.)	A créer
Renforcement des capacités en infrastructures (opérationnel)		Manos unidas (Esp.)	A créer
Renforcement de capacités (formation des formateurs) (opérationnel)		Planète Urgence (Fr.)	A créer
Assistance technique et renforcement de capacités (opérationnel)		Volontariato Internazionale per lo Sviluppo (It.) + VIA Don Bosco	Existe
Echange de compétences, planification et plaidoyer auprès du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle (informatif et opérationnel)	Renforcement de l'impact	VIA Don bosco +Institut Européen de Coopération et de Développement (Fr.) Louvain Coopération Handicap International	A créer
La création d'entreprises scolaires dans les écoles partenaires de VIA Don Bosco pour promouvoir la durabilité financière	Complémentarités en termes d'expertise et de partenariats	VIA Don Bosco + Teach A Man To Fish (UK)	

G. CONCLUSION

Madagascar est une île reconnue pour sa biodiversité reprenant une faune et une flore endémique unique en son genre. Cette biodiversité exceptionnelle, qui fait la réputation internationale de Madagascar, est en danger, notamment en raison du changement climatique mais également par manque de ressources humaines compétentes et de moyen pour la préserver.

Les crises successives, la croissance de la pauvreté et des inégalités sociales, la fragilité de son enseignement entraînent un déséquilibre dans le fonctionnement de la société malgache. La population malgache est soucieuse de son avenir et cherche encore sa voie. Elle se trouve actuellement dans une phase cruciale de son développement. Les choix faits notamment dans le Programme National de Développement récemment adopté, rencontrent les objectifs et principes de la Coopération belge.

La coopération non gouvernementale belgo-malgache est une réalité vivante, avec des acteurs très engagés et d'un grand professionnalisme. Elle est formée de partenariats nord-sud bien construits travaillant dans des domaines variés mais concentrés. Les besoins de la population sont immenses, les premiers résultats des actions des ACNG sont significatifs et solides.

L'exercice de l'ACC a vraiment mobilisé tous les acteurs de cette coopération. Il leur a permis de se découvrir, de croiser leurs visions du contexte et des diverses problématiques et enfin de tracer des pistes pour plus de complémentarité et de synergie, déjà favorisées par l'usage commun du français, afin de contribuer à de réels changements, et ce dans un contexte certes difficile, mais où les dynamiques porteuses existent, associant de plus en plus la Société Civile.

La coopération non gouvernementale belgo-malgache en s'inscrivant dans la durée et la continuité et en améliorant son impact par son souci de complémentarité et de synergie, pourra sans aucun doute apporter une réelle valeur ajoutée, pour le développement de Madagascar, avec la touche d'interpellation indispensable pour éviter aux principaux acteurs de se complaire dans le confort souvent trompeur, des modèles dominants de la Coopération Internationale.

H. BIBLIOGRAPHIE

- A. Antonin (2011), Organisation de l'apiculture malgache, France
- Action de Carême Suisse à Madagascar, Programme Tsinjo Aina, p.2
- Banque Mondiale, « Revue de la gouvernance et de l'efficacité du développement, analyse d'économie politique et de la gouvernance à Madagascar », 2010, accessible sur : http://siteresources.worldbank.org/INTMADAGASCARINFRENCH/Resources/Gouvernance_es_fr.pdf
- Baromètre de la SADC sur le Genre et le Développement, Madagascar. Chapitre 2- <http://www.genderlinks.org.za/article/baromtre-de-la-sadc-sur-le-genre-et-le-dveloppement-madagascar-2015-03-17>
- Beisel JN, Lévêque C (2010). Introduction d'espèces dans les milieux aquatiques. Faut-il avoir peur des invasions biologiques. Synthèses. Edition Quae, Paris. 213 pp.
- Conservation International (2011). Restauration Forestière à Madagascar : Document de capitalisation des expériences en vue de l'élaboration d'un Plan d'Action de Restauration.
- Commission universitaire pour le développement, Fiche pays Madagascar, 2013
- Défi mondial, 1992
- Eeckhaut I., Lavitra T., Rasoforinina R., Rabenevanana M, Gildas P. , Jangoux M. (2008). "Madagascar Holothurie" (MH S.A.), the first trade company based on sea cucumber aquaculture in Madagascar. SPC Beche-de-Mer Information Bulletin, 28: 22-23.
- Feuille de route de l'UE pour l'engagement envers la société civile, 2014
- Green G.M., Sussman R.W. (1990). Deforestation History of the eastern rain forests of Madagascar from satellite images ; Science, 248 (4952) : 212-215.
- Hughes TP. et al. (2003). Climate Change, human impacts and résilience of coral reefs. Science, 301, 5635: 929 – 933.
- International Disability and Development Consortium (IDDC) – see: <http://www.iddcconsortium.net/joomla/>
- K. Lagarde, N. Rakotovelo, (2004) Etude de la filière apiculture en vue du développement de l'exportation, Madagascar
- Le mythe des femmes au pouvoir, arme de l'antiféminisme à Madagascar » dans Cahiers du Genre 2012/1 (n° 52) Les antiféminismes - L'Harmattan
- Ministère de l'Eau (2013), Stratégie nationale de l'eau et de l'assainissement 2013 – 2018, 6
- Plan Nationale de Développement (PND) 20152019, pp1104
- Plan Régional de Développement de Menabe (PRD) 20142018, pp153
- Randrianarijaona P. (1983). The erosion of Madagascar. The Indian Ocean 12 (6): 308-311.
- Razafimahatratra, Fanja, Interpress, « MADAGASCAR: Un recul enregistré dans la santé maternelle », <http://www.ips.org/fr/madagascar-un-recul-enregistre-dans-la-sante-maternelle/>
- R. Coratella (2014). The promotion of a decent work for all: the youth's skills development and integration in the labor market as a key tool for poverty reduction and the human and sustainable development in Madagascar. Master thesis in Cooperation and Development – Università di Pavia.
- Todinahary G., Terrana L., Lavitra T., Eeckhaut I. (soumis). First records of a new threat to the black corals (Antipatharia) from Madagascar: an illegal harvesting and trading. Madagascar Conservation.
- Unicef, OM, Mineau (2002), Assainissement le Défi, L'impact du manque d'hygiène et d'assainissement à Madagascar Unicef
- WHO-Unicef, 2014, Progress on drinking water and sanitation 2014 update, 12

Rapports

- Louvain Coopération au Développement (2013), Rapport annuel PT2
- VIA Don Bosco. 2013. Programme Triannuel 20142016 : 4.SUD// MADAGASCAR, Bruxelles, non publié, accessible par bram.reekmans@viadonbosco.org
- UNDP : « Evaluation des capacités de la plateforme nationale des organisations de la société civile à Madagascar ((PFNOSCM) et du consortium national pour la participation citoyenne (CNPC) », Rapport final (Mars 2010)

Sites web

- <http://www.infoplease.com/country/madagascar.html>
- <http://www.primature.gov.mg/>
- <http://www.orange.mg/>
- <http://www.madagate.com/politiquemadagascar>
- <http://www.madagascartribune.com/>
- <http://www.banquemondiale.org/fr/country/madagascar/overview>
- <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossierspays/madagascar/presentationdemadagascar/>
- <http://www.afdb.org/fr/countries/centralafrica/madagascar/madagascareconomicoutlook/>
- <http://www.fao.org/docrep/007/y9601f/y9601f02.htm>
- <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Africa/Madagascar/Report/madagascarreportceaapril2013.pdf>
- <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/HDR/2014HDR>
- <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/notes-pays/afrique-australe/madagascar/>
- <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Africa/Madagascar/Report/madagascar-report-cea-april-2013.pdf>
- http://www.mesupres.gov.mg/IMG/pdf/PERSPECTIVES_2013.pdf
- <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BSP/GENDER/PDF/rapportatelierespacegedesgaut.pdf>
- <http://www.transparency.org/country#MDG>
- <http://www.genderlinks.org.za/article/barometre-de-la-sadc-sur-le-genre-et-le-dveloppement-madagascar-2015-03-17>
- www.primature.gov.mg : « Madagascar, une nation moderne et prospère »
- <http://web.worldbank.org/>
- <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2015#.VX8sNhPtmko>
- <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002153/215326f.pdf>
- <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/MDG>
- <http://donnees.banquemondiale.org/pays/madagascar>